



BTP

Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat : chercheurs, les professeurs et les étudiants, visés

P. 18



Affaires Etrangères

Partenariat Maroc-UE: Clôture du projet «Empowerment juridique des personnes migrantes»

P. 14



Environnement et développement durable

Un «partenariat vert» signé entre l'UE et le Maroc

P. 32

INNOVANT Magazine[©]

N° 116 - OCTOBRE 2022 - 120 Dh / 12 € - www.innovantmagazine.ma

Le Magazine des Innovations et du Monde Futur avec un Regard sur l'Avenir



DOSSIER DU MOIS

P. 24

Transition énergétique au Maroc : quel parcours ? (1ère partie)



Santé

Le ministère de la Santé et de la Protection Sociale: Symposium sur l'accès équitable à l'innovation thérapeutique

P. 48



Université et recherche

«Erasmus Scientific Days” : au centre des conférences de l'Université Cadi Ayyad à Marrakech

P. 50



Salon

GIAN LUCA BRASINI BECOMES A MEMBER OF ITALIAN EXHIBITION GROUP'S BOARD OF DIRECTORS

P. 46



ECOMONDO

THE GREEN TECHNOLOGY EXPO

Leading
the ecological
transition.

Ecomondo, moteur d'une économie
productive saine, efficace et
durable.

8-11
NOVEMBRE
2022

PARC DES
EXPOSITIONS
DE RIMINI
ITALIE

Simultanément avec

KEY ENERGY
THE RENEWABLE ENERGY EXPO

f in t y o

ecomondo.com

Organisé par

**ITALIAN
EXHIBITION
GROUP**
Providing the future

En collaboration avec



Edito

4. PLF 2023: l'investissement public à reconsidérer

Activités Royales

6. Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présidé un Conseil des ministres, mardi 18 octobre 2022

Activités Princières

11. 12ème édition du Prince Héritier Moulay Hassan World Cup 2022, à Dakhla : cérémonie de clôture

Affaires Etrangères

12. Maroc – Suisse : Consultations politiques
14. Partenariat Maroc-UE : Clôture du projet «Empowerment juridique des personnes migrantes»

Agriculture

16. APNI et INRA : workshop concernant la Matrice de l'Agriculture Durable (MAD) appliquée à l'olivier est organisé

BTP

18. Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat: chercheurs, les professeurs et les étudiants, visés
20. Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat: une Commission Nationale a été créée.
22. Urbanisme et Habitat : 4 ateliers de concertation

Dossier du mois

24. Transition énergétique au Maroc : quel parcours? (1ère partie)

Environnement et développement durable

32. Un «partenariat vert» signé entre l'UE et le Maroc

Finances

34. Wall Street devrait chercher à s'adapter aux cryptos et non l'inverse

Industrie

35. le Ministère de l'Industrie et du Commerce et

BIM Maroc : une convention pour le développement du local sourcing, signée

36. L'OMPIC : 100% digitale pour les demandes de certificats négatifs

37. Métiers de l'aérien : Sensibilisation des élèves du collège et du lycée

40. Maroc/Arabie Saoudite: pour un partenariat renforcé au service d'une compétitivité partagée

Formation et enseignement

42. EFE-Maroc dresse le bilan annuel de son projet « A chance to RESET »

Salons

44. Ecomondo , partenaire du 'Pavillon de la Méditerranée', à la COP27

45. Le Conseil d'administration d'Italian Exhibition Group approuve le rapport semestriel, avec un chiffre d'affaires consolidé de 72,7 millions d'euros

46. GIAN LUCA BRASINI BECOMES A MEMBER OF ITALIAN EXHIBITION GROUP'S BOARD OF DIRECTORS

47. Ecomondo: "SwitchMed Connect", the European Union's circular economy event, in Italy for the first time

Santé

48. Le ministère de la Santé et de la Protection Sociale : Symposium sur l'accès équitable à l'innovation thérapeutique

Université et Recherche

50. «Erasmus Scientific Days» : au centre des conférences de l'Université Cadi Ayyad à Marrakech

International News

52. ADX achieves fifth dual listing as Gulf Investment House makes market debut

54 .Farnek signs UAE Climate-Responsible Pledge

54. Fichte and Co Legal, the UAE's leading law firm, took part in the Saudi Maritime Congress.

SOMMAIRE

Directeur de la Publication

Jamal KORCH

Rédacteur en Chef

Jamal KORCH

jamalkorch@gmail.com

GSM: 06 13 46 98 92

Journalistes

Meryem KORCH

innovant.meryem@gmail.com

Hajar BRAYCH

Reporter

Mohamed KORCH

Editeur

Société Innovant Media

Bd la résistance, entrée Abou

Baker N°7, Mohammédia

Tél/fax: 05 23 32 51 78

Maquette

Société APO PRO

Impression CTP

Bahi Print

Distribution

Vente directe

Dépôt de presse

05/01

Dépôt légal

06/0005

Site web

www.innovantmagazine.ma

Autres publications
du Groupe Innovant
Media

Magazine
INNOVANT
Le Magazine des innovations et de l'écologie. L'écologie au service de l'écologie.

Magazine
Building
Le Magazine International de l'Immobilier et de l'Urbanisme

المغرب
مجلة التنمية الاقتصادية
المغرب

PLF 2023: l'investissement public à reconsidérer



Si l'on veut améliorer le bien-être de la population et augmenter en quantité et en qualité la productivité des entreprises, il va falloir accorder une importance capitale à l'investissement public. Déployé par l'État, ce dernier constitue un stimulateur de la croissance économique, de la création des postes d'emplois et de la réduction des inégalités sociales et territoriales.

Ainsi, l'État est appelé à fournir plus d'efforts pour une meilleure mobilisation des ressources financières, pour la réalisation des chantiers d'infrastructure et la mise en œuvre des différentes stratégies sectorielles.

Les difficultés que le Maroc a rencontré ces dernières années, c'est à cause du mauvais regard que portent certains politiciens sur l'investissement public.

Aujourd'hui, reconnu en tant que levier de la croissance socio-économique durable et intégrée, le Maroc réitère sa volonté pour l'augmentation des crédits alloués à l'investissement public .

Pour l'année 2023, l'effort d'investissement global du secteur public, s'élève à 300 milliards de dirhams. Cette enveloppe est ventilée comme suit :

- Le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement :45 milliards de dirhams ;
- Le budget général, les comptes spéciaux du Trésor et les services d'État gérés de manière autonome, en neutralisant les transferts du Budget Général vers les Établissements et Entreprises Publics, les CST et les SEGMA :95,5 milliards de dirhams ;

- Les Établissements et Entreprises Publics :140,5 milliards de dirhams ;
- Les Collectivités Territoriales :19 milliards de dirhams.

Les programmes d'investissement financés dans le cadre des comptes spéciaux du Trésor portent principalement sur le renforcement du réseau routier national, le soutien d'actions relevant des secteurs de l'agriculture, des eaux et forêts, de l'élevage, de l'audio-visuel, de l'habitat, de la justice, de la culture, des sports et le financement de programmes socio-éducatifs.

En ce qui concerne, les budgets d'investissement des Collectivités Territoriales,19 milliards de dirhams sont consacrés principalement à la mise en place des infrastructures destinées à améliorer les conditions de vie des populations, notamment l'extension et le renforcement des réseaux de voirie et d'assainissement, les constructions d'infrastructures culturelles, sportives et de loisirs, de marchés et d'édifices publics ainsi que les aménagements de jardins et d'espaces verts.

Les programmes d'investissement des Établissements et Entreprises Publics s'élèvent globalement, pour l'année 2023, à près de 140,5 milliards de dirhams, couvrant principalement les secteurs suivants : l'énergie, les télécommunications, l'habitat, l'agriculture, l'électricité, l'eau potable, les phosphates et leurs dérivés, les autoroutes et les transports aériens, maritimes et ferroviaires.

WWW.ENERGYTRANSFO.COM

ENERGY TRANSFO

OVER 30 YEARS OF EXPERIENCE
IN MORE THAN 20 COUNTRIES

WWW.ENERGYTRANSFO.COM



Energy Efficiency





Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présidé un Conseil des ministres, mardi 18 octobre 2022

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, a présidé, mardi au Palais Royal à Rabat, un Conseil des ministres, consacré à l'examen des Orientations générales du projet de loi de finances 2023, et à l'adoption d'un projet de Dahir, de trois projets de loi organiques, de trois projets de décret ainsi que de nombre d'accords internationaux, indique un communiqué du porte-parole du Palais Royal, M. Abdelhak Lamrini.

Voici la traduction de ce communiqué :

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé ce mardi 18 octobre 2022, correspondant au 21 Rabii Ier 1444 H au Palais Royal à Rabat, un Conseil des ministres, qui a été consacré à l'examen des Orientations générales du Projet de loi de finances au titre de l'année 2023 et à l'adoption d'un projet de Dahir, de trois projets de loi organiques, de trois projets de décret ainsi que de nombre d'accords internationaux.

Au début des travaux du Conseil, et conformément aux dispositions de l'article 49 de la Constitution, la ministre de l'Économie et des Finances a présenté un exposé devant Sa Majesté le Roi sur les Orientations générales du Projet de Loi de Finances pour l'année 2023.

La ministre a affirmé que ce Projet a été élaboré

dans un contexte international instable, avec ses répercussions en termes d'inflation et de perturbations des chaînes de production.

Les orientations générales du Projet de Loi de Finances pour l'année 2023 reposent sur quatre axes principaux :

Premièrement : Le renforcement des fondements de l'Etat social, à travers la mise en œuvre des différents volets du chantier Royal de la généralisation de la protection sociale, en particulier le parachèvement de la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire à toutes les catégories sociales, la généralisation progressive des allocations familiales selon une nouvelle approche de ciblage direct des populations défavorisées, en se basant sur le Registre Social Unifié et l'accélération de sa généralisation à toutes les régions du Royaume.

En parallèle, il sera procédé à la poursuite de la réhabilitation du système national de santé, en augmentant les fonds alloués au secteur de la santé et de la protection sociale.

Il sera aussi question de la mise en œuvre de la feuille de route de la réforme du système de l'éducation et de la formation, l'encouragement de la pleine participation de la femme à tous les domaines économiques et à la protection de ses droits, ainsi que l'intégration des personnes en situation de handicap.



Compte tenu de l'importance de l'accès au logement et la garantie des conditions d'une vie décente, une aide directe de l'Etat a été instaurée dans ce domaine au profit des catégories ciblées.

Deuxièmement : La relance de l'économie nationale à travers le soutien de l'investissement par le biais de la mise en œuvre de la nouvelle Charte de l'investissement et de l'exécution des engagements inscrits dans le cadre des projets de l'investissement industriel.

Et conformément aux Hautes Instructions Royales, il sera procédé à l'opérationnalisation du Fonds Mohammed VI pour l'investissement et à la dynamisation de l'investissement public, qui sera orienté vers les projets d'infrastructures et les stratégies sectorielles ambitieuses, pour renforcer la compétitivité du produit national et la souveraineté nationale alimentaire, sanitaire et énergétique.

Vu le rôle du système fiscal pour relever les défis économiques actuels et atteindre les objectifs escomptés en matière de relance économique, les dispositions de la loi-cadre relative à la réforme fiscale seront mises en

œuvre, à même d'offrir plus de visibilité aux acteurs économiques, à travers une réforme globale de l'Impôt sur les sociétés et des secteurs bancaire et des assurances, parallèlement à l'allègement de la pression fiscale sur les salariés et les retraités de la classe moyenne.

Troisièmement : La consécration de l'équité territoriale, à travers la poursuite de la mise en œuvre du chantier de la régionalisation avancée et du programme de réduction des disparités spatiales et sociales.

Il sera également question de l'accélération de la réforme de l'administration à travers la simplification des procédures et le lancement d'une nouvelle stratégie nationale de la transition numérique, outre la poursuite des efforts dans le domaine de la déconcentration administrative et l'institutionnalisation de la langue amazighe au niveau de tous les aspects de la vie publique.

Quatrièmement : Le rétablissement des marges budgétaires pour assurer la pérennité des réformes, en mobilisant toutes les ressources financières possibles à travers un meilleur recouvrement des impôts, l'adoption

de mécanismes de financement innovants, la rationalisation des dépenses de fonctionnement de l'administration, la mise en œuvre de la réforme relative aux marchés publics, la réforme de la Loi organique relative à la Loi de Finances, ainsi que la revalorisation du portefeuille public et l'amélioration de son rendement.

La ministre a indiqué que ce Projet se base sur des hypothèses fixant le taux de croissance à 4%, le taux d'inflation autour de 2% et le déficit budgétaire à 4,5% du Produit Intérieur Brut (PIB).

Après l'adoption des Orientations générales du projet de loi de finances pour l'année 2023, le Conseil des ministres a approuvé le projet de Dahir relatif à la navigabilité et à la sécurité aérienne des aéronefs militaires.

Ce projet, élaboré en application des Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, vise la mise en place d'un système de navigabilité des aéronefs militaires pour s'assurer de sa conformité avec celui de l'aviation civile, et la création, par décision de Sa Majesté le Roi, au sein de l'Etat-major général des Forces Armées Royales, d'une Direction de l'Aéronautique Militaire (DAM).

Par la suite, le Conseil des ministres a adopté deux projets de loi organiques modifiant et complétant la loi organique relative au Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire et la loi organique portant statut des magistrats.

Le projet relatif au Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire vise notamment la révision des structures du Conseil au niveau du secrétariat général et de l'organisation administrative, l'adaptation de la situation juridique de l'Instance conjointe de coordination dans le domaine de

l'administration judiciaire, la moralisation de l'élection des représentants des magistrats et le renforcement du rôle du Conseil en matière du respect des valeurs d'intégrité et de probité au sein du corps judiciaire.

Le projet portant statut des magistrats vise la révision des grades des magistrats, la gestion optimale de la procédure de sélection des responsables judiciaires, l'activation du rôle du Conseil dans le domaine d'encadrement des magistrats et d'évaluation de leur parcours professionnel et de leur rendement judiciaire.

Le Conseil des ministres a également approuvé un projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative à la nomination aux fonctions supérieures. Ce projet a pour objet de :

- ajouter le Bureau Marocain des droits d'auteur et droits voisins et la Fondation commune de promotion des œuvres sociales des fonctionnaires et agents des administrations publiques à la liste des établissements publics dont les responsables sont nommés en Conseil de gouvernement.

- mettre à jour la dénomination du "Conseil Supérieur de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau", prévu à la liste des établissements publics dont les responsables sont nommés en Conseil de gouvernement, qui devient "Conseil Supérieur de l'équipement".

En concrétisation de l'attention particulière que ne cesse de porter Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, aux membres de ces Forces, Sa Majesté le Roi a approuvé deux projets de décret relatifs au domaine militaire.

Il s'agit du projet de décret modifiant et complétant le Dahir fixant le traitement des personnels militaires des Forces Armées Royales, qui vise l'amélioration des conditions matérielles et sociales des militaires œuvrant dans le domaine de la santé militaire.

Le deuxième projet de décret porte sur l'application de la loi relative aux services de confiance pour les transactions électroniques, qui vise à accompagner la transition numérique en tant que l'un des chantiers importants et prioritaires.

Le Conseil des ministres a également adopté le projet de décret modifiant le décret fixant les conditions d'attribution des prestations familiales aux fonctionnaires, personnels militaires et agents de l'Etat, des municipalités et des établissements publics.

Ce projet, qui intervient en exécution des engagements du gouvernement contenus dans l'accord signé avec les Centrales syndicales les plus représentatives dans le cadre du dialogue social, a pour objectif de relever le montant mensuel des allocations familiales dont bénéficient les fonctionnaires civils et militaires au titre des 4ème, 5ème et 6ème enfant.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la vision Royale clairvoyante en matière de politique étrangère du Royaume concernant l'élargissement des réseaux de partenariats et la diversi-

fication de leurs domaines, et l'établissement de relations de coopération fructueuse avec les différents espaces géographiques, le Conseil des ministres a adopté huit accords internationaux, dont trois bilatéraux et cinq multilatéraux.

Sur le plan bilatéral, les accords concernent des partenaires dans les espaces africain et arabe, et portent sur la promotion et la protection des investissements, les services aériens et la coopération dans les domaines des utilisations pacifiques de l'énergie atomique.

S'agissant des accords multilatéraux, ils concernent divers domaines portant sur la protection des créances des travailleurs en cas d'insolvabilité de leur employeur ; la Constitution de la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC) ; la Commission Africaine de l'Energie ; la Réglementation du Transport et du Transit de passagers par route entre les Etats arabes ; et sur l'Accord de Siège avec l'Agence Universitaire de la Francophonie.

Al'issue de travaux du Conseil et conformément aux dispositions de l'article 49 de la Constitution, et sur proposition du Chef du gouvernement et à l'initiative de la ministre de l'Economie et des Finances, Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a bien voulu nommer M. Mohamed Benchaaboun, Directeur Général du Fonds Mohammed VI pour l'investissement.

Source : MAP

12ème édition du Prince Héritier Moulay Hassan World Cup 2022, à Dakhla : cérémonie de clôture

C'était dans une ambiance de fête que s'est déroulée la cérémonie de clôture de cette douzième édition du Prince Héritier Moulay Hassan World Cup 2022, à Dakhla.



Une cérémonie en présence des autorités locales, ainsi que des consuls généraux de plusieurs pays africains amis.

Précédée par un show spécial des Riders pour célébrer Dakhla qui les accueille depuis douze ans en leur offrant les meilleures conditions météorologiques.

Les autorités locales ont contribué à la réussite de cet événement de grande envergure, en célébrant ce show et en faisant rayonner la ville et la Région, au niveau national et international.

Une fierté pour le Maroc dont les citoyens ont été témoins encore une fois d'une magie indescriptible qui fait de nos Riders de futurs

ambassadeurs de Dakhla et du Maroc.

Rappel des résultats :

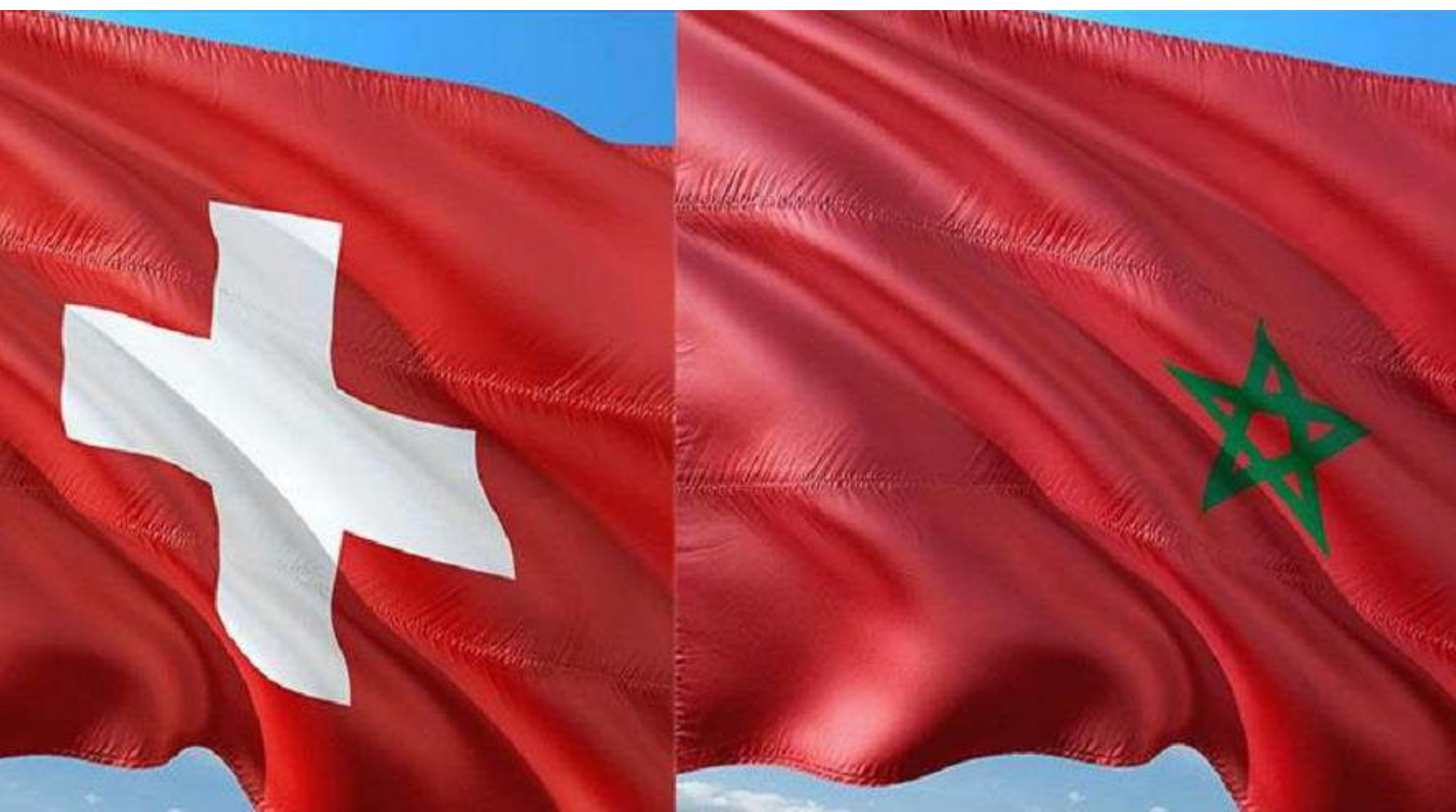
Chez les hommes :

- 1- James Carew (Australie)
- 2- Sebastian Ribeiro (Brésil)
- 3- Matchu Lopes (Espagne)
- 4- Ali Beqqali (Maroc)

Chez les femmes :

- 1- Capucine Delannoy (France)
- 2- Frances Kelly (Canada)
- 3- Catharina Edin (Suède)
- 4- Zoé Bazile (France)

Maroc – Suisse : Consultations politiques



Le ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger et le Département fédéral des Affaires Etrangères de la confédération Suisse ont tenu, jeudi 29 septembre 2022 à Berne, une nouvelle session des consultations politiques.

Cette session a été présidée, du côté marocain, par M. Redouane Adghoughi, directeur des Affaires européennes au ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger et, du côté suisse, par l'ambassadrice Mme Maya Tissafi, secrétaire d'Etat Adjointe, cheffe de la Division Moyen-Orient et Afrique du Nord au Secrétariat d'État au Département fédéral des Affaires Etrangères.

A cette occasion, les deux parties se sont félicitées de la régularité de leurs consultations politiques encadrées désormais par un mémorandum d'entente, signé le 03 décembre 2021 à Berne, par le ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger, M. Nasser Bourita, et le vice-président du Conseil fédéral et chef du Département fédéral des Affaires Etrangères, M. Ignazio Cassis.

Elles ont loué l'excellence des relations entre le Maroc et la Suisse et ont mis en exergue l'importance de renforcer le dialogue politique et le partenariat économique en l'ouvrant sur de nouveaux axes de coopération.

A cet égard, les deux parties ont réaffirmé leur engagement à assurer une mise en œuvre optimale de la feuille de route arrêtée par les deux ministres.

Au titre du développement des relations économiques et commerciales et au vu du potentiel important des deux pays, ils ont convenu de favoriser la création d'un Conseil d'affaires Maroc-Suisse et l'organisation dans les meilleurs délais possibles d'un "business forum" pour faciliter les contacts entre les institutions économiques et les communautés d'affaires des deux pays.

La secrétaire d'Etat adjointe a fait part des remerciements de la Suisse au Maroc pour son soutien à la candidature suisse à un siège non permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU en 2023-2024.

Les deux parties se sont félicitées, en outre, de leur coopération au sein de l'ONU et au sein d'autres organisations internationales.

S'agissant de la question nationale, la partie suisse a réitéré son appui aux efforts sérieux et crédibles du Maroc visant une solution politique basée sur le compromis et note, dans ce contexte, l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc au Secrétaire général des Nations Unies le 11 avril 2007.

Les deux parties ont également exprimé leur satisfaction quant à la dynamique positive que connaît leur coopération dans le domaine migratoire ainsi que le rôle et l'engagement constructifs du Maroc tant sur le plan régional qu'international. Elles ont salué, à cet effet, la contribution active de la communauté marocaine résidant en Suisse et réaffirmé, à cette occasion, l'importance d'élargir cette coopération dans le cadre d'une approche globale et multidimensionnelle.

Les deux parties ont aussi pu apprécier leur convergence de points de vue sur nombre de questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Les deux parties ont convenu, à cette occasion, de mettre en œuvre des programmes de coopération triangulaire en Afrique, à la faveur de politiques pertinentes de développement durable et d'engagement pluridimensionnel.

Partenariat Maroc-UE : Clôture du projet « Empowerment juridique des personnes migrantes »

L'Agence belge pour le développement, a organisé en partenariat avec l'Union européenne, le Ministère de la Justice et le Département des Marocains résidant à l'étranger auprès du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, l'atelier de clôture du projet « Empowerment juridique des personnes migrantes » et ce le jeudi 20 octobre 2022 à l'Hôtel Dawliz à Rabat.

Cet événement est l'occasion de présenter un état des lieux des différents résultats atteints par le projet, avec la présence de plusieurs partenaires et acteurs clés de la thématique migratoire, notamment des institutions publiques, des organismes internationaux, des associations de la société civiles, ainsi que des universités.

De novembre 2018 à octobre 2022, le projet Empowerment juridique des personnes migrantes a contribué à la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'immigration et d'asile (SNIA) lancée par le Royaume du Maroc, durant sa mise en œuvre elle a pu atteindre plusieurs résultats dont



notamment :

- L'élaboration d'un guide des droits et obligations des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés au Maroc et de fiches d'information issues

du guide qui contribuent à sensibiliser les personnes migrantes sur leurs droits et devoir ;

- Au travers de partenariats de subsidence avec deux associations, à savoir Droits et justice et l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH), 2197 migrants, réfugiés et demandeurs d'asile ont été accompagnés dans leur accès aux droits, parmi lesquels 233 personnes ont été accompagnées dans leur demande d'asile. 118 personnes migrantes ont également été accompagnées dans leurs questions d'accès aux droits par des cliniques juridiques universitaires.

- 36 formations et ateliers ont été organisés au profit des différentes parties prenantes dans l'accès aux droits des personnes migrantes dont des magistrats formateurs, des membres du personnel et des responsables administratifs des tribunaux, des fonctionnaires du Ministère de la Justice, des représentants d'institutions étatiques telles que le Conseil national des droits

de l'homme (CNDH) et l'Entraide nationale, des associations de la société civile, des avocats, des professeurs et des membres des cliniques juridiques d'universités, soit un total de 1731 bénéficiaires.

- L'appui à la création et la mise en réseau des acteurs travaillant dans la thématique migratoire, à savoir :

- o L'appui à la création d'un réseau national de cliniques juridiques universitaires marocaines (www.cju.ma)

- o L'appui au travail en réseau d'avocats spécialisés dans le droit des étrangers

- o Le renforcement des réseaux locaux de coordination qui contribuent à améliorer la coordination et le référencement entre les différents acteurs locaux de l'accès aux droits des étrangers.

À propos du projet « Empowerment juridique des personnes migrantes :

Le projet « Empowerment juridique des personnes migrantes » a contribué à améliorer l'accès aux droits des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés en travaillant sur 3 axes :

1. Le renforcement des connaissances des droits des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés en mettant à jour, compilant et assurant la transmission de ces informations aux populations cibles et aux prestataires de services ;

1. Le renforcement de compétences, de services et de travail en réseau des acteurs et prestataires de services en vue de renforcer l'accès effectif des populations cibles à leurs droits ;

2. Le renforcement de la production, l'analyse et la transmission d'informations relatives à l'accès aux droits des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile au travers de la coordination et du travail en réseau. Ce travail a également permis de favoriser la remontée de l'information vers les services publics contribuant à l'accès aux droits des étrangers.

« Empowerment Juridique des personnes migrantes » est un projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Enabel, l'Agence belge de développement, en partenariat avec le Ministère de la Justice et Le Département des Marocains résidant à l'étranger auprès du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Ce projet entre dans le cadre d'un partenariat entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne, ainsi que de l'appui du Royaume de Belgique, pour la mise en œuvre de la politique migratoire marocaine. Les zones ciblées par le projet sont les régions de Casablanca-Settat, l'Oriental, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma au Maroc et différentes universités en Tunisie.

APNI et INRA : workshop concernant la Matrice de l'Agriculture Durable (MAD) appliquée à l'olivier est organisé



L'Institut Africain de la Nutrition des Plantes (APNI) et l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) ont organisé un workshop pour introduire et adapter la Matrice de l'Agriculture Durable 'MAD' au cas de l'olivier au Maroc.

Dans le cadre du consortium MAD (Matrice de l'Agriculture Durable) financé par le Belmont Forum et présidé par le Centre des Sciences

Environnementales de l'Université du Maryland (États-Unis), l'Institut Africain de la Nutrition des Plantes (APNI) et l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) ont organisé un workshop concernant la Matrice de l'Agriculture Durable (MAD) appliquée à l'olivier.

La matrice d'agriculture durable (Sustainable Agriculture Matrix : SAM) est un cadre récemment développé par le Centre des sciences de l'environnement de l'Université du Maryland, aux États-Unis, pour mesurer la durabilité de l'agriculture et contribuer à un suivi responsable



et transparent des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le cadre SAM comporte 18 indicateurs mesurables, basés sur les trois piliers de la durabilité : économique, environnemental et social. La matrice vise à servir de plateforme pour engager des conversations entre les parties prenantes impliquées dans l'agriculture et pour forger des changements positifs vers la durabilité tout en évitant les conséquences indésirables.

Afin d'évaluer et de développer l'approche SAM dans des contextes socio-économiques et environnementaux, un groupe d'équipes multidisciplinaires de six régions du monde s'est réuni pour former le Consortium SAM. L'APNI fait partie de ce Consortium et soutient l'évaluation de l'approche SAM au Kenya, au Ghana et au Maroc.

En partenariat avec le Centre Régional de la Recherche Agronomique de Marrakech, l'APNI s'efforce d'impliquer les principales parties prenantes afin d'identifier les indicateurs de durabilité essentiels qui sont pertinents pour les systèmes alimentaires à base de l'olivier dans le contexte marocain, et de suggérer ceux qui sont absents du cadre actuel.

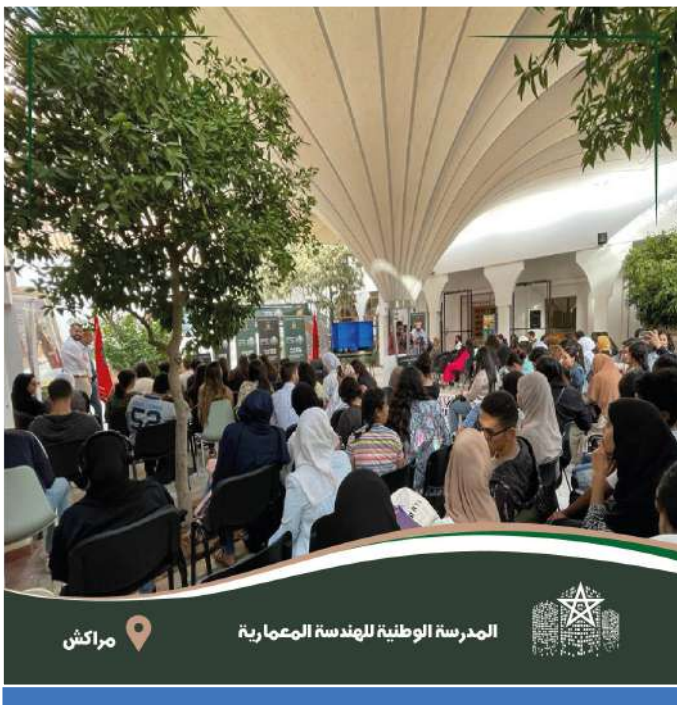
L'atelier a connu la participation de plusieurs représentants des acteurs du secteur publique et privé au Maroc, notamment l'Office Chérifien du Phosphate (OCP), l'Office National du Conseil Agricole (ONCA), l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate (ORMVAO), les Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA), l'Observatoire de la Palmeraie de Marrakech (O.PM), la Chambre de l'Agriculture, l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA), l'Établissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (Morocco-Foodex), SONACOS, Lesieur Cristal, ainsi que les universités, les agriculteurs, les ONG et les associations les représentant.

L'engagement des parties prenantes est mené de manière hybride, tout d'abord via un questionnaire qui a été envoyé pour recueillir des informations sur l'expérience actuelle dans diverses questions de durabilité agricole et sur la manière dont les institutions ou les organisations abordent l'agriculture durable. Cette enquête a été suivie d'un atelier d'une journée en face à face qui a couvert les points suivants :

1. Description des indicateurs SAM, performance et tendances historiques
2. Compromis et synergies
3. Prochaines étapes

Ce workshop fait suite aux ateliers qui sont tenus au Ghana (cas du cacao) et au Kenya (Cas du maïs).

Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat : chercheurs, les professeurs et les étudiants, visés



مراكش

المدرسة الوطنية للهندسة المعمارية



أكادير

المدرسة الوطنية للهندسة المعمارية



Le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, a organisé des rencontres de concertation ciblant les chercheurs, les professeurs et les étudiants relevant des Établissements de formation, placés sous sa tutelle, le jeudi 6 octobre 2022, simultanément, à Rabat, Fès, Oujda, Tétouan, Agadir et Marrakech, dans le cadre de la poursuite des concertations relatives au Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Ce sont les Écoles Nationales d'Architecture (ENAs), l'Institut National de l'Aménagement et de l'Urbanisme (INAU) ainsi que les Instituts de Formation des Techniciens spécialisés en Architecture et Urbanisme (IFTAU) qui sont concernés.

L'objectif de ces rencontres de concertation est d'élargir et d'enrichir davantage le débat dans le cadre du Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat par le corps professoral, les chercheurs, les étudiants ainsi que les experts. Le but étant d'aboutir est de contribuer à la conception d'une nouvelle vision basée sur la concertation et la convergence visant à dépasser les contraintes



فاس
المدرسة الوطنية للهندسة المعمارية
معهد تكوين التقنيين المتخصصين في التعمير
والهندسة المعمارية بكناس



الرباط
المدرسة الوطنية للهندسة المعمارية
المعهد الوطني للتهيئة والتعمير



وجدة
المدرسة الوطنية للهندسة المعمارية
معهد تكوين التقنيين المتخصصين في التعمير
والهندسة المعمارية

auxquelles sont confrontées les secteurs de l'Urbanisme et de l'Habitat et de relever les défis en se basant sur de nouveaux modèles de planification urbaine et de production de logements garant de la qualité et de l'innovation pour offrir un cadre de vie meilleur pour toutes les couches sociales.

«Une urbanisation bien gérée est un élément central du développement territorial. Tous les experts s'accordent sur l'importance de se saisir de futures opportunités sociales et économiques offertes à l'horizon 2050 par l'urbanisation, pour promouvoir un nouveau modèle de croissance et de développement et réduire les disparités territoriales », a rappelé Madame Fatima Ezzahra EL MANSOURI.

Et d'ajouter : « Pour accompagner, anticiper et tirer profit de cette urbanisation, il est impératif de renouveler notre planification territoriale, en tant qu'instrument de mise en cohérence des politiques publiques, dans la perspective de la mettre en phase avec les ambitions du Nouveau Modèle de Développement du Maroc, élaboré sous les Orientations éclairées de Sa Majesté le

Roi, que Dieu l'Assiste et qui exige un changement de cap à l'horizon 2035 ».

Dans ce cadre, les débats se sont focalisés autour de quatre thématiques, à savoir: « la planification et gouvernance », « l'offre en logement », « l'appui au monde rural et la réduction des disparités territoriales » et le « cadre bâti ».

A ce titre, les échanges ont portés sur les dimensions juridiques, institutionnelles, techniques et opérationnelles, relatives aux secteurs de l'Urbanisme et l'Habitat.

Ces ateliers ont également été l'occasion de formuler et de discuter des propositions dans le but d'élaborer une nouvelle feuille de route audacieuse et rénovée pour une réforme globale et intégrée des deux secteurs privilégiant la résilience et la durabilité comme objectifs prioritaires afin d'impulser une nouvelle dynamique de développement et de croissance économique, à travers l'encouragement de l'investissement et la création de l'emploi. Une dynamique qui soit génératrice d'équité et de prospérité sociales.

Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat : une Commission Nationale a été créée.



Une Commission Nationale a été mise en place par Madame Fatima Ezzahra El Mansouri, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de Politique de la Ville, afin qu'elle puisse accompagner et enrichir le Dialogue National visant à débattre de l'avenir de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Suite au lancement du Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat, dans une cérémonie officielle, présidée par Monsieur Aziz Akhannouch, Chef du Gouvernement et en présence de

Ministres et des représentants des départements Ministériels concernés, d'instances constitutionnelles, d'établissements publics, d'organismes professionnels, le vendredi 16 septembre 2022, au siège du Ministère à Rabat et suite aussi à l'organisation simultanée des concertations régionales dans le cadre du Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat, dans les 12 régions du Maroc, le mercredi 21 septembre 2022, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Madame Fatima Ezzahra El Mansouri, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de Politique

de la Ville, a créé une Commission Nationale composée des représentants des départements Ministériels, des conseils des élus, des instances constitutionnelles, des établissements publics, des organismes professionnels, d'experts et de la société civile. Mme la Ministre a déclaré qu'elle a mis en place cette Commission Nationale afin qu'elle puisse accompagner et enrichir le Dialogue National visant à débattre de l'avenir de l'Urbanisme et de l'Habitat, en rupture avec les politiques publiques ayant montré leurs limites tout en capitalisant sur les acquis.

Cette Commission, comme elle a été architecturée par le ministère de tutelle, a pour but, dans un cadre institutionnel, de proposer une Feuille de Route à la lumière des recommandations enregistrées lors des rencontres nationales et régionales, et qui s'articulent autour des procédures et des mesures permettant d'atteindre des objectifs attendus du dialogue.

En effet, les fondements et les objectifs attendus du Dialogue National, ainsi que les principaux thèmes abordés lors des rencontres régionales, ont été discutés dans une présentation qui a eu lieu lors d'une première réunion de cette Commission Nationale, organisée le vendredi 16 septembre 2022, au siège du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

Ainsi, tous les membres de cette commission ont exprimé, lors de cette première rencontre, leur engagement de s'impliquer dans ce chantier et leur détermination à contribuer à l'enrichissement de ses résultats.

Cette première réunion de la Commission Nationale s'est tenue juste après l'ouverture officielle du Dialogue National de l'Urbanisme

et de l'Habitat par Madame Fatima Ezzahra El Mansouri, accompagnée de Monsieur le Chef de gouvernement, des Ministres, des représentants des départements ministériels concernés, des instances constitutionnelles, des établissements publics et des organismes professionnels, et ce le vendredi 16 septembre 2022.

Il est à noter qu'une série de réunions de ladite commission se tiendra, tout au long, du processus de restitution des recommandations, issues des concertations régionales, jusqu'à l'aboutissement de la formalisation d'une nouvelle feuille de route de l'Urbanisme et de l'Habitat.

A rappeler que lors de la cérémonie d'ouverture officielle du Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat, Madame Fatima Ezzahra El Mansouri a souligné l'importance de lancement du Dialogue en annonçant: « ce dialogue national, que nous lançons, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des Hautes Directives Royales appelant à la nécessité de lancer une réflexion et un débat publics sur le renforcement de la coordination dans l'élaboration des politiques publiques et il s'inscrit aussi dans la philosophie du Nouveau Modèle de Développement, qui recommande la mise en œuvre d'une approche de co-construction et l'adoption d'un nouveau concept de l'Urbanisme et d'Habitat ».

Urbanisme et Habitat : 4 ateliers de concertation



Les membres de la Commission Nationale ont pris part, le 04 octobre 2022, à Rabat, aux travaux de quatre ateliers de concertation qui se déclinent selon les grands axes du Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat, à savoir : «La Planification et la gouvernance», «Le monde rural et les inégalités territoriales», « L'offre en logement » et «Le Cadre bâti».

Ces quatre ateliers ont eu lieu, dans le cadre de la poursuite du Dialogue, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, lancé par Madame Fatima Ezzahra EL MANSOURI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de Politique de la Ville.

«Dans ce contexte, il est devenu impératif d'adopter un nouveau Cadre de référence national pour le développement urbain à la hauteur des enjeux et défis actuels. C'est un cadre qui doit être consensuel et qui requiert le renouvellement des approches pour asseoir une planification territoriale anticipative, intégrée, cohérente



et inclusive, centrée sur le bien-être du citoyen et la qualité du cadre d'habiter et de vie, sur la mixité sociale et fonctionnelle, l'amélioration de la gouvernance et la clarification des rôles, l'adaptation des outils de planification territoriale aux enjeux, aux échelles, aux vocations et aux spécificités des territoires et l'inclusion numérique des territoires», a fait valoir Madame Fatima Ezzahra EL MANSOURI. Ces séances de travail ont permis de s'enquérir de leurs recommandations et propositions, et ce, dans la perspective d'enrichir le Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat et d'apporter des réponses porteuses et prometteuses aux différents défis du secteur, selon un communiqué du Ministère de tutelle.

Par ailleurs, les membres de la Commission Nationale se sont également penchés sur l'examen des recommandations issues des concertations régionales qui ont été organisées simultanément, le 21 septembre 2022, à l'échelle des 12 Régions du Maroc.

Ces ateliers se sont déroulés selon une approche participative basée sur la convergence dans le but d'élaborer une feuille de route qui

définit une vision commune et intégrée en faveur des secteurs de l'Urbanisme et de l'Habitat

Rappelons que Madame la Ministre a mis en place cette Commission Nationale afin d'accompagner le Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat. Cette dernière est composée des représentants des départements Ministériels, des élus, des instances constitutionnelles, des établissements publics, des professionnels, d'experts et de la société civile, et ce, afin de proposer une feuille de route à la lumière des recommandations des rencontres nationales et régionales et celles issues de la plateforme interactive, qui s'articulent autour des mesures innovantes permettant d'atteindre les objectifs attendus du dialogue. Une première réunion de ladite Commission a eu lieu, le 16 septembre 2022 au siège du Ministère, juste après la cérémonie officielle du lancement Dialogue National de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Transition énergétique au Maroc : quel parcours? (1ère partie)

La transition énergétique marocaine a été accélérée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, en décembre 2015, dont l'objectif est de porter la part des énergies renouvelables de 42% à l'horizon 2020 à 52% à l'horizon 2030. Ce nouvel objectif sera atteint à travers la réalisation des programmes d'énergies renouvelables d'une capacité additionnelle de plus de 10 GW.

Transition énergétique au Maroc: réglementation du processus et réformes stratégiques

La Loi 13-09, relative aux énergies renouvelables, a été instaurée en faveur de la production et de la commercialisation d'électricité produite à partir de sources renouvelables, avec accès au réseau électrique national THT et HT et sans limitation de puissance et avec accès aux réseaux électriques MT et BT.

Ainsi, pour renforcer le processus de la transition énergétique, une Autorité Nationale de Régulation du secteur de l'Électricité a été créée, selon la loi n° 48-15, relative à la régulation du secteur électrique.

De même, un projet de code gazier a été également finalisé et il a été introduit à plusieurs reprises dans le circuit d'approbation.

Le gaz naturel est défini comme tout hydrocarbure gazeux obtenu à partir de puits de pétrole et de gaz, ou du gaz résiduel provenant de la séparation des hydrocarbures liquides, des schistes bitumineux et du gaz de schistes. Les ressources du gaz naturel sont relativement abondantes et plus au moins accessibles selon les sites d'extraction. La teneur du gaz naturel en carbone est faible, ce qui le rend moins polluant.

À l'opposé du diesel, de l'huile lourde ou du gaz liquide tels que le propane et le butane, le gaz naturel propose une énergie plus efficace et plus respectueuse de l'environnement.

Le gaz naturel accorde un intérêt particulier à

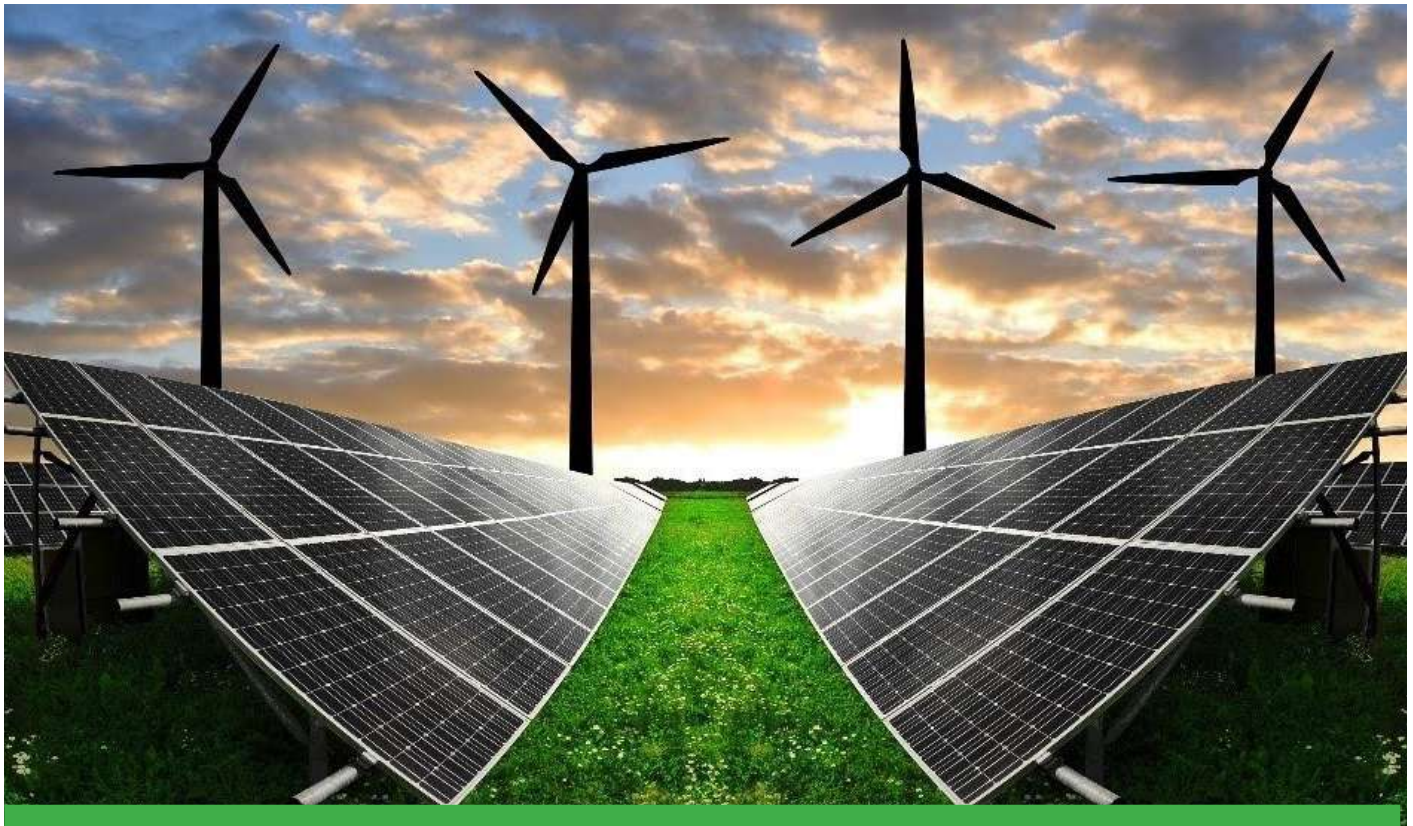
différentes activités, telles que, la cogénération électrique (la production d'électricité et de vapeur) ; la production combinée d'électricité et de dessalement de l'eau de mer ; le raffinage du pétrole ; la valorisation des phosphates ; l'industrie du froid, de climatisation et du chauffage ; le résidentiel et le tertiaire, etc.

Cependant, les dernières flambées des prix du gaz naturel sur le marché international ont sérieusement remis en cause ses avantages concurrentiels.

D'autant plus que la commercialisation et la distribution du gaz naturel nécessitent généralement une infrastructure spécifique dont les coûts d'installation et d'exploitation sont assez élevés. Pour les types d'infrastructures et de réseaux de base, il y en a quatre : les terminaux GNL (Gaz Naturel Liquéfié), les réseaux de transport, les cuves de stockages et les réseaux de distribution.

Il a été élaboré, en décembre 2014, une feuille de route pour le développement du gaz naturel dans le cadre du projet « Gas-to-Power ». Son objectif était de développer le secteur du Gaz naturel en vue d'assurer la sécurité énergétique à travers les actions suivantes :

- développer la part du gaz naturel dans le mix énergétique ;
- préparer la transition énergétique vers



des sources d'énergie plus propres et moins coûteuses ;

- assurer le développement industriel de certaines branches d'activités ;
- encourager la consommation des ménages et le développement des moyens de transport.

Ainsi, un code gazier s'est imposé dans le but de garantir un développement harmonieux du secteur.

Alors, en 2016, une première version du projet de loi n° 94.17, a été élaborée en concertation avec les principaux acteurs concernés par le secteur, tels que l'ONEE, l'ONHYM et la Fédération de l'Énergie (cette Fédération qu'on entend très peu d'elle).

En 2018, ce projet a été révisé, suite aux observations reçues par le Ministère, après sa publication sur le portail du Secrétariat Général du Gouvernement pour une consultation publique. Les objectifs assignés à ce projet de loi se résument comme suit :

- établir un système de tarification approprié ;
- donner un signal fort et stimulant aux investisseurs, notamment étrangers, pour développer les infrastructures, les équipements et les réseaux de transport et de distribution ;
- garantir l'équilibre économique des investisseurs privés dans les différentes activités (l'approvisionnement, l'importation, la regazéification, le stockage, le transport, la distribution et la commercialisation) ;



- maintenir la compétitivité du gaz naturel par rapport aux autres combustibles pétroliers (le butane et le propane) afin de garantir un prix approprié au consommateur.

Ainsi, le 31 décembre 2019, le Conseil de la concurrence, a été saisi, pour recueillir son avis sur ce projet, qui a été modifié à deux reprises.

L’avis du Conseil de la concurrence concerne l’appréciation de la troisième version du projet de loi soumise au Conseil de la concurrence, le 10 juin 2021.

Ce qu’il faut retenir, c’est que le projet de loi n° 94.17, relative au secteur aval du gaz naturel, portant modification de la loi n° 48.15, relative à la régulation du secteur de l’électricité, « s’inscrit dans le cadre de « la feuille de route du gaz naturel : levier pour la transition énergétique, la compétitivité, l’efficacité et la décarbonation de l’économie 2021-2050 ».

Ce projet de loi comporte quatre objectifs majeurs :

- organiser le secteur du gaz naturel en aval ;
- mettre en place une tarification compétitive

- encourager les investissements destinés à développer les infrastructures gazières, à savoir les équipements et les réseaux de transport et de distribution ;
- réguler le secteur du gaz naturel en aval, garantir un droit d’accès équitable des opérateurs aux infrastructures et le contrôle de la qualité des produits et services et la protection de l’environnement.

Parmi les réformes stratégiques, il y a lieu de citer le renforcement du rôle de l’Agence Marocaine pour l’Energie Durable (MASEN) qui a vu ses prérogatives élargies à toutes les énergies



renouvelables actuelles et futures, à l'exception des projets qui seront réalisés dans le cadre de la loi 13-09, des STEP (Stations de Transferts de l'Energie par Pompage) et des moyens de production destinés à la gestion de la demande et à la stabilité du réseau, qui resteront développés et gérés par l' Office National de Electricité et de l'Eau Potable (ONEE).

L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE) appelé auparavant ADEREE, quant à elle, elle se concentre maintenant sur la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'efficacité énergétique.

Il faut citer aussi la mise en œuvre de la loi 38-16 relative au transfert des toutes les activités liées aux énergies renouvelables de l'ONEE à MASEN.

D'un autre côté, la loi n° 47-09 relative à l'efficacité énergétique prévoit notamment, le respect de la performance énergétique, la réalisation d'étude d'impact énergétique, l'obligation de l'audit énergétique, l'instauration des entreprises de services énergétiques et le contrôle technique de l'efficacité énergétique.

A ajouter, le décret n°2-13-874 approuvant le règlement général de construction fixant les règles de performance énergétique des constructions et instituant le comité national de l'efficacité énergétique dans le bâtiment qui a été publié en 2014.



Transition énergétique : quelle politique d'investissement ?



Le Maroc a accordé une importance cruciale à la promotion des investissements dans le domaine des énergies en général, et des énergies renouvelables en particulier, afin d'activer les programmes et les projets énergétiques. Sachant que le Maroc poursuit ses efforts à travers l'adoption des mesures appropriées, le développement de l'arsenal juridique, organisationnel et institutionnel, dans l'optique de créer un environnement propice et d'encourager les investisseurs privés marocains et étrangers dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Le volume des investissements qui seront consacrés au secteur de l'énergie à l'horizon 2030 serait de 40 milliards de dollars, dont 30 milliards de dollars pour les projets de production de l'électricité à partir de ressources renouvelables, ce qui offre de grandes opportunités d'investissements pour le secteur privé national, régional et international.

Le plus important pour le Maroc, c'est de jouer un rôle de taille en matière de coopération régionale dans le domaine énergétique à travers le développement stratégique de l'infrastructure de raccordement entre les réseaux électrique des pays de la région.

Pour atteindre cet objectif, le Maroc a développé ses capacités de raccordement avec l'Espagne (1400 Mw) et 1400 Mw avec l'Algérie, notant que des études sont en cours actuellement pour établir des capacités additionnelles avec le Portugal (1000 MW) et l'Espagne 700 MW.

Concernant le raccordement entre le Maroc et la Mauritanie, les deux parties ont déjà lancé les études techniques et de faisabilité pour identifier le choix optimal sur les plans technique et économique en vue du raccordement de la ville mauritanienne de Nouadhibou à la ville de Dakhla.

Au-delà des relations bilatérales, la stratégie volontariste du Maroc ambitionne à la réalisation conjointe de projets phares structurants à vocation régionale, voire continentale. Ainsi, le Maroc et le Nigéria ont initié un projet de réalisation d'un gazoduc régional transafricain qui sera appelé à relier les ressources gazières du Nigéria, celle de plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest et le Maroc.

En tant que projet majeur, le gazoduc sera conçu dans le but d'accélérer les projets d'électrification

dans toute la région, servant ainsi de base pour la création d'un marché régional compétitif de l'électricité, susceptible d'être relié au marché européen de l'énergie, de développer des pôles industriels intégrés dans la sous-région, afin d'attirer des capitaux étrangers et aussi améliorer la compétitivité des exportations.

En matière d'intégration régionale, le Maroc poursuit la réflexion pour la réalisation d'une interconnexion avec les pays subsahariens via la Mauritanie.

Dans ce contexte, le Maroc a mis en place un plan national de développement de l'utilisation du gaz naturel liquéfié qui est en cours de réalisation, à travers la mise en place d'usines pour produire de l'électricité à partir du gaz naturel, ainsi que d'un port gazier et d'une station de gaz naturel liquéfié.

Aujourd'hui le Maroc est bien engagé sur la voie de la transition énergétique, les programmes initiés dans le cadre de la stratégie énergétique marocaine enregistrent des avancées très satisfaisantes, en raison de l'expertise développée localement et du grand intérêt manifesté par les opérateurs internationaux envers ces programmes. Les objectifs fixés à l'horizon 2020 dans le cadre de cette stratégie seront ainsi largement atteignables et les programmes pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030 sont bien définis."

Pour accompagner la transition énergétique du Royaume du Maroc vers les énergies renouvelables, des programmes pour le développement de moyens de production flexibles pour faire face à l'intermittence des énergies renouvelables sont déjà initiés.



Le premier moyen est de développer des Centrales à Cycle Combiné fonctionnant au gaz naturel. A ce sujet, le Maroc est en cours de mettre en œuvre un programme ambitieux de développement du gaz naturel avec un investissement de 4,6 milliards de Dollars USD, qui prévoit la réalisation d'un terminal gazier. Un intérêt remarquable est manifesté par les opérateurs internationaux à ce projet, une centaine d'entreprises ont manifesté leur intérêt pour ce projet dans différents domaines d'activités y afférents.

Le deuxième moyen est le développement des Stations de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP), pour lesquelles le Maroc dispose déjà d'une STEP de 460 MW, l'unique en son genre sur le continent africain, et prévoit de réaliser une deuxième STEP de 350 MW et de lancer un programme important de développement des STEP marines.



ECOMONDO

THE GREEN TECHNOLOGY EXPO

Leading
the ecological
transition.

Ecomondo, moteur d'une économie
productive saine, efficace et
durable.

8-11
NOVEMBRE
2022

PARC DES
EXPOSITIONS
DE RIMINI
ITALIE

Simultanément avec

KEY ENERGY
THE RENEWABLE ENERGY EXPO



ecomondo.com

Organisé par

**ITALIAN
EXHIBITION
GROUP**
Providing the future

En collaboration avec



Un «partenariat vert» signé entre l'UE et le Maroc

Le vice-président de la Commission européenne, chargé du pacte vert pour l'Europe, Frans Timmermans, s'est rendu, à Rabat, les 18 et 19 octobre pour signer le partenariat vert sur l'énergie, le climat et l'environnement entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc.



Le Ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a rencontré, Frans Timmermans, le vice-président exécutif de la Commission européenne et Commissaire pour la politique d'action sur le climat, dans le but de signer le premier accord de «partenariat vert» avec un pays tiers.

Les 27 pays de l'UE s'engagent à aider le Maroc à développer une croissance plus soutenable et à renforcer leur coopération énergétique.

Il est à rappeler que Rabat et Bruxelles avaient annoncé leur intention d'établir ce partenariat en juin 2021, afin de renforcer leur coopération dans la lutte contre le changement climatique et

travailler conjointement pour faire avancer leur transition énergétique, pour protéger l'environnement et pour stimuler l'économie verte.

Ainsi, ce mémorandum a pour objectif d'établir un Partenariat vert entre les partenaires dans les domaines de la lutte contre les changements climatiques, de la transition énergétique, de la protection de l'environnement et de la promotion de l'économie verte et bleue.

Le ministre de l'Industrie et du commerce, Ryad Mezzour, la ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Leila Benali et la ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah Alaoui, ont été présents au lancement de ce partenariat.

Dans une allocution à l'occasion de la signature du protocole d'accord sur l'établissement du partenariat vert avec l'UE, M. Bourita a indiqué que cet accord « s'aligne parfaitement sur les Hautes Directives Royales », expliquant que SM le Roi « a, très tôt, fixé le cap pour le Maroc : le cap pour l'UE et le cap pour l'environnement.

«Le partenariat vert que nous avons avec le Maroc est le coup d'envoi d'un développement qui enchainera toute l'Europe et toute l'Afrique, et le début est ici par ce que le Maroc est en ex-

cellente position pour montrer que ça peut fonctionner, pour montrer aussi au peuple marocain que le choix qu'a fait le royaume, le choix qu'a fait sa Majesté le Roi pour aller dans cette direction est dans l'intérêt de tout le monde», a expliqué Frans Timmermans.



Wall Street devrait chercher à s'adapter aux cryptos et non l'inverse

Ben Zhou, cofondateur et PDG de Bybit, la 3ème plateforme d'échange de crypto au monde en matière de trafic web, a appelé les marchés traditionnels à embrasser le changement porté par la crypto.

Dans le cadre d'une intervention lors du Pantera Blockchain Summit Asia cette semaine, B. Zhou a évoqué la convergence croissante entre les institutions financières traditionnelles et les cryptos. « L'infrastructure est déjà en place, les grandes institutions explorent et s'engagent à plusieurs niveaux avec les leaders de la crypto », a-t-il commenté.

Mais il a déclaré que « Wall Street pourrait faire beaucoup plus pour véritablement accueillir l'innovation sur le marché et pour demeurer nécessaire », ajoutant que les entreprises de services financiers traditionnels courent le risque de connaître le même sort que Nokia.

« Wall Street a beaucoup plus à gagner en embrassant la crypto, plutôt que l'inverse », a-t-il souligné.

Ben Zhou faisait référence à l'approche traditionnelle de Wall Street consistant à assimiler l'innovation, au sein de son modèle économique de plus en plus dépassé, pour ensuite voir l'innovation étouffée et asphyxiée sous les processus et restrictions internes.

« Il existe un nouveau modèle de services



financiers pour le monde qui évolue rapidement », a affirmé le PDG en crypto. « L'énergie, l'innovation et le momentum sont tous du côté de la crypto ».

Il a utilisé l'exode des talents pour illustrer son propos et la façon dont « The Street » doit rattraper son retard dans cette course à la crypto pour ne pas perdre les meilleurs éléments. « Les talents sont attirés par la crypto, par ses environnements au rythme plus rapide, son appétit et sa capacité illimitée à innover », a-t-il expliqué.

Le modérateur Franklin Bi l'a confirmé en évoquant le fait que, lorsqu'il travaillait à Wall Street, il fallait deux à trois ans pour mettre un nouveau produit sur le marché, alors qu'il faut deux à trois semaines à Bybit.

En 2018, B. Zhou a cofondé Bybit, créant alors une plateforme d'échange de produits dérivés crypto avec une poignée de paires de trading. Depuis lors, elle est devenue un fournisseur de services unique pour tout ce qui concerne la crypto, avec une base d'utilisateurs de 10 millions de personnes. Selon Ben Zhou, c'est la mentalité « tout est possible » du monde de la crypto qui lui a permis d'obtenir ce résultat.

le Ministère de l'Industrie et du Commerce et BIM Maroc : une convention pour le développement du local sourcing, signée

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Ryad Mezzour et le Président du Conseil d'Administration de BIM Maroc, M. Haluk Dortluoglu, ont signé une convention de partenariat, le mercredi 05 Octobre 2022, à Casablanca, pour le développement de l'approvisionnement de BIM Maroc en produits fabriqués localement.

Ce partenariat a pour objectif de développer le sourcing de BIM auprès des industriels locaux du textile et de l'agroalimentaire à travers un processus continu de substitution aux importations visant à promouvoir la fabrication locale. Ainsi, à l'horizon 2025, BIM Maroc s'engage à augmenter la part de ses produits de Marque Distributeurs « Made in Morocco » pour atteindre 80% pour les produits agroalimentaires et 90% des produits de textile.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de l'enseigne, qui fait de l'approvisionnement local un axe majeur de développement et favorise la production locale pour l'ensemble de ses produits de Marques Distributeur.

Elle s'aligne de ce fait avec la stratégie industrielle visant à offrir de nouveaux débouchés à la production locale, à soutenir la compétitivité des opérateurs industriels et à faire du label « Made in Morocco » un marqueur de qualité.

« La souveraineté industrielle et commerciale du Royaume est au cœur des priorités gouvernementales, conformément aux Hautes Orientations Royales. Nous signons aujourd'hui une

convention pour le développement du sourcing local avec le groupe « BIM » en vue de sécuriser une partie importante de son approvisionnement auprès de producteurs locaux », a déclaré M. Mezzour. Et de souligner que « le « Made in Morocco » a tout le potentiel pour apporter des solutions aux besoins de sourcing du groupe tout en respectant les normes qualité de l'enseigne. Nos industriels ont démontré à plusieurs reprises leur habilité à fabriquer des produits qui se distinguent par leur qualité exceptionnelle ».

De son côté, Dortluoglu explique que « la compétitivité du modèle de hard discount repose fortement sur la proposition de produits de grande qualité à prix bas. Le sourcing intelligent et la maîtrise des coûts sont donc deux éléments cruciaux pour la réussite du modèle. Aujourd'hui, les magasins BIM proposent plus de 80% de produits sourcés au Maroc, et 51% de nos produits de marque distributeur sont « Made In Morocco ». Avec le soutien du Ministère du Commerce et de l'Industrie, et dans le cadre de la mise en œuvre de la présente convention de partenariat, nous allons porter ce chiffre à 80% pour les produits agroalimentaire et 90% pour les produits de textile.

En vertu de cette convention, le Ministère s'engage à faciliter le travail de prospection de BIM à travers la mise en contact avec les différents fabricants nationaux. Les opérateurs et fournisseurs nationaux retenus par BIM bénéficieront également d'un accompagnement pour se conformer aux exigences et standards requis.

L'OMPIC : 100% digitale pour les demandes de certificats négatifs



L'OMPIC met à la disposition des opérateurs économiques une plateforme 100% digitale des services liés aux demandes de certificats négatifs.

Afin de simplifier l'acte d'entreprendre et d'améliorer les services fournis aux créateurs d'entreprise et aux professionnels, l'OMPIC met à la disposition des opérateurs économiques une plateforme 100% digitale des services liés

aux demandes de certificats négatifs.

Conçue autour des dernières technologies du digital, cette plateforme permet de dématérialiser tous les services associés à un nom commercial depuis la demande jusqu'à l'obtention du certificat négatif. Lancée en 2021, la plateforme des demandes de certificats négatifs a satisfait plus de 200.000 clients. Il est à souligner que les délais de délivrance du certificat négatif ont été également améliorés pour atteindre moins de 24 heures.

Pour rappel, le certificat négatif est régi par les dispositions du code de commerce et constitue une attestation administrative délivrée par le registre central du commerce tenu par l'OMPIC. Le certificat négatif est le premier acte nécessaire pour la création d'une entreprise. A cet effet, la plateforme des services liés aux demandes de certificats négatifs joue un rôle important dans l'amélioration de l'environnement des affaires et la promotion de l'investissement national et étranger ainsi que la création de l'emploi et des richesses.

Métiers de l'aérien : Sensibilisation des élèves du collège et du lycée



Pour la première fois au Maroc, une journée a été consacrée à la sensibilisation des élèves du collège et du lycée aux métiers de l'aérien.

Au programme, des activités ludiques liées essentiellement au domaine de l'aérospatial et des rencontres avec des professionnels dans le but d'échanger sur les possibilités de carrière.

L'événement s'est déroulé en présence de M. Abdallah Chater, Gouverneur de Nouaceur, M. Kevin Millison, Vice-Président Finance, Chaîne de Fournisseurs de Boeing, ainsi que M. Karim Cheikh, Président du GIMAS.

« Sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi que Dieu L'Assiste, le rayonnement à l'international de l'écosystème aéronautique marocain est aujourd'hui une réalité. Ses perspectives de développement ne cessent de s'accroître et les défis qu'il doit relever sont nombreux », a souligné M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce, dans une allocution diffusée en ligne à cette occasion. Et d'ajouter « Il s'agit tout particulièrement de réussir notre transition vers l'industrie 4.0 et notre positionnement sur des procédés complexes à forte valeur ajoutée. Dans cette marche vers l'excellence, l'élément humain reste l'un des piliers incontournables et le maillon fort dans le développement de l'industrie locale et nationale.

C'est pourquoi nous organisons aujourd'hui, avec enthousiasme et fierté, une rencontre de sensibilisation aux métiers de l'aéronautique au profit des jeunes de la Province de Nouaceur. C'est une initiative publique-privée gagnante pour l'avenir de nos jeunes, de notre industrie et de nos territoires. »

« En partenariat avec l'Etat, le GIMAS met l'accent sur les technologies avancées de l'Industrie 4.0, sur l'innovation, la R&D et la formation du capital humain et les jeunes de notre pays. Il est donc impératif de nous impliquer dans le système d'Education-Formation pour assurer l'accès égal et équitable à l'école et à l'université pour tous nos enfants, mais également de leur garantir le



droit à un enseignement de qualité, doté d'une forte attractivité et adapté aux besoins du marché de l'emploi. A ce titre, Le GIMAS s'est impliqué dans la formation des jeunes il y a plus de 10 ans en créant l'IMA (Institut des Métiers de l'Aéronautique). Par ailleurs, le GIMAS est signataire avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et l'Innovation, Ministère de l'Industrie et du Commerce et la CGEM d'un important Accord pour la formation de 100 000 ingénieurs, de cadres moyens et de techniciens supérieurs », a indiqué le Président du GIMAS.

« Compte tenu de l'essor de l'aviation et de l'industrie aéronautique au Maroc et dans le monde entier, de formidables opportunités se présentent aujourd'hui aux étudiants. Ce partenariat formé avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce, le Groupement des Industries Marocaines Aéronautiques et Spatiales et l'ambassade des États-Unis marque une étape importante pour Boeing. Nous continuons à construire de solides relations avec nos fournisseurs marocains et les principaux acteurs de l'aviation grâce aux compétences de la main d'œuvre et à la qualité des produits qui nous sont livrés. Il y a un besoin important d'employés motivés et qualifiés pour construire l'avenir et nous avons l'intention d'aider de nombreuses écoles, à Nouaceur bien sûr, mais aussi dans tout le pays, afin de donner aux étudiants accès à ces opportunités », a ajouté Ihsane Mounir, Vice-président senior des ventes commerciales et du marketing de Boeing.

« L'industrie aéronautique est devenue un moteur essentiel de la croissance économique du Maroc. Boeing et d'autres entreprises américaines comprennent l'importance cruciale d'investir dans le développement des jeunes pour s'assurer que l'industrie aéronautique et d'autres



industries puissent répondre aux besoins de nos économies de plus en plus interconnectées et complexes, et le faire d'une manière durable et équitable, en s'appuyant sur les talents de nos sociétés. C'est pourquoi nous, à l'Ambassade des États-Unis, travaillons de manière si étroite avec nos partenaires marocains pour soutenir l'enseignement des disciplines STIM », a conclu Stephen O'Dowd, Chef de mission adjoint par intérim de l'ambassade des Etats-Unis au Maroc.

Cet événement intervient dans un contexte mondial où, sur les 20 prochaines années, 67 000 embauches sont prévues en Afrique dans le secteur aérien et 2 millions dans le monde entier. Il s'inscrit également dans la dynamique accélérée que connaît l'industrie aéronautique nationale et les mutations technologiques majeures du secteur qui confirment le positionnement stratégique du Royaume dans la carte mondiale de la construction aéronautique.

Maroc/Arabie Saoudite: pour un partenariat renforcé au service d'une compétitivité partagée



Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Ryad Mezzour, a reçu, lundi 3 octobre 2022, à Rabat, le Ministre saoudien du Commerce, M. Majed El Kassbi, qui était accompagné d'une importante délégation saoudienne composée des représentants de 14 départements ministériels et de 62 opérateurs privés.

ACette rencontre s'inscrit dans le cadre de la consolidation et du renforcement des relations bilatérales entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Arabie Saoudite et vise, précisément, à examiner les moyens à même de faciliter et de développer les échanges commerciaux entre les deux pays, et de renforcer la coopération dans divers domaines industriels.

A cette occasion, les deux parties se sont félicitées de la qualité des relations politiques que

les deux pays ont entretenues, à ce jour, sous la conduite éclairée des Souverains des deux Royaumes, et qui permettent d'envisager avec optimisme leur consolidation sur le plan économique. Les deux responsables ont fait part de leur fort engagement à raffermir davantage le partenariat économique et s'accordent sur la nécessité de le rehausser au niveau des aspirations des deux parties et des capacités dont elles disposent.

Dans ce cadre, les deux responsables ont passé en revue les perspectives de partenariat tant au niveau des échanges commerciaux que dans les secteurs industriels qui offrent de grandes possibilités de complémentarité.

L'implication de la communauté d'affaires dans cette dynamique, dans le cadre d'une logique proactive, constitue un levier déterminant pour la



réussite d'un partenariat générateur de richesses et d'emploi. A ce propos, M. Ryad Mezzour a invité les opérateurs saoudiens à tirer profit des opportunités d'investissement dont regorge le Royaume notamment ceux disponibles dans la banque de projet et à bénéficier des mécanismes de soutien disponibles.

A l'occasion de cette rencontre, il a été procédé à la signature de deux conventions de partenariat. La 1ère porte sur un programme de coopération technique entre l'Institut marocain de normalisation et l'Organisation saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité. Ce programme vise le développement des échanges d'expertise et d'information dans le domaine de la normalisation ainsi que le renforcement de la coordination entre les organismes gouvernementaux dans ce domaine.

La 2ème convention porte sur le développement de la coopération dans le domaine de la reconnaissance mutuelle des certificats halal et des produits locaux, entre le Royaume du Maroc, représenté par l'Institut Marocain de Normalisation, et le Royaume d'Arabie Saoudite, représenté par la Saudi Food and Drug (SFDA). La

convention vise également le développement des échanges d'expériences et de connaissances dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'analyse en laboratoire de produits halal.

A propos des relations économiques entre les deux pays

Les relations commerciales entre le Maroc et le Royaume d'Arabie Saoudite s'effectuent dans le cadre de l'Accord de la Grande Zone Arabe de Libre Echange, et l'Arabie Saoudite.

Le Royaume d'Arabie Saoudite :

- Premier partenaire commercial arabe du Maroc : 17,19 milliards de dirhams (1,76 milliard de dollars) en 2021 et 8,2 milliards de dirhams (772,2 millions de dollars) au cours du premier trimestre 2022.
- Première fournisseur arabe : 16,40 milliards de dirhams, 1,68 milliards de dollars en 2021, et 8 milliards de dirhams, 756 millions de dollars au cours du premier trimestre 2022 (65% des importations totales sont le pétrole et ses dérivés).
- Le sixième client arabe : 768 millions de dirhams (69,8 millions de dollars) en 2021, et 179,3 millions de dirhams, 16,2 millions de dollars au cours du premier trimestre 2022 (source : bureau de change)

EFE-Maroc dresse le bilan annuel de son projet « A chance to RESET »



La Fondation Marocaine de l'Éducation pour l'Emploi (EFE-Maroc) célèbre le premier anniversaire de son projet « A chance to RESET », mené en partenariat avec EFE-Europe, le hub européen du réseau Education For Employment (EFE) avec le généreux soutien de SILATECH, la Fondation Bill & Melinda Gates, Dell Technologies, Accenture et l'ANAPEC. Ce projet vise à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes marocains à travers plusieurs initiatives, dont l'animation de formations axées sur le marché du travail, le job matching, l'organisation de salons de l'emploi virtuels et en présentiel ou l'accompagnement entrepreneurial.

Le projet « A chance to RESET » représente un pas en avant pour soutenir la reconversion professionnelle des chercheurs d'emploi vers des métiers d'avenir, visant à reconnecter 22.500 chercheurs d'emploi au marché du travail d'ici 2025, à travers des formations qui permettent de développer des compétences techniques, cognitives, linguistiques et digitales les plus demandées par les entreprises au Maroc.

Depuis le lancement du projet « A chance to RESET » en septembre 2021, EFE-Maroc a accompagné plus de 6000 jeunes (dont 55% de femmes) à travers des formations gratuites qui ont abouti

à l'intégration de plus de 1900 chercheurs d'emploi dans la vie active.

« Notre objectif aujourd'hui est de maintenir, voire augmenter, cette cadence sur les prochaines années, ce qui est réalisable grâce à l'écosystème solide et dynamique que nous avons pu créer avec nos partenaires institutionnels, nos partenaires employeurs, les universités et les différents acteurs de la société civile », a déclaré Amine Berrada Sounni, Président d'EFE-Maroc.

Ce programme quadriennal a connu, cette année, l'organisation de plusieurs activités à forte valeur ajoutée, telles que l'organisation d'un salon virtuel de recrutement et des journées portes ouvertes dans plusieurs villes du pays, qui ont permis de créer un espace d'échange et d'initier des rencontres entre les candidats et les recruteurs potentiels afin de renforcer l'employabilité des jeunes. EFE-Maroc a également inauguré des Hiring Kiosks à Casablanca qui viennent s'ajouter à ceux déjà installés sur Kénitra et Rabat pour connecter davantage de jeunes aux nouvelles opportunités d'emploi qui les entourent.

« A chance to RESET » vise la consolidation de compétences et l'exploration de nouvelles vocations professionnelles, permettant aux jeunes leur émancipation financière dans un contexte de crise qui a profondément affecté la jeunesse partout dans le monde. « La pandémie a eu un lourd impact sur l'employabilité des jeunes du monde entier, mais elle a accéléré le rythme du changement pour que des programmes comme « A chance to RESET » voient le jour. Nous pensons que les partenariats solides et les solutions agiles sont la voie ultime pour lutter contre le problème mondial croissant du chômage des

jeunes », a déclaré le PDG de Silatech, Hassan Ali Al-Mulla.

Pour ce faire, la fondation EFE-Maroc a adopté une approche innovante basée sur la diversité des approches pédagogiques, la multiplication des partenariats sur tout le territoire national et l'organisation d'une série de « HR Day » / journée RH. Ces initiatives ont permis à EFE-Maroc de recenser les besoins émergents en termes de recrutement et produire des capsules de coaching avec des responsables RH visant à doter les jeunes des astuces nécessaires au renforcement de leur potentiel socioprofessionnel et à leur préparation au marché du travail, que ce soit pour une meilleure employabilité que pour un meilleur lancement entrepreneurial.

« Pour l'ANAPEC qui est le service public de l'emploi au Maroc, il nous est essentiel de faciliter l'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi à travers une orientation rapide et efficace et un accompagnement de qualité. Avec nos partenaires du projet, cela se matérialise par des entretiens de positionnement ou d'orientation, des ateliers thématiques qui outillent les jeunes afin de faciliter leur recherche d'emploi et une mise en relation positive avec les opérateurs économiques. De plus, nous faisons bénéficier les jeunes de formations de courte durée afin d'adapter leurs compétences aux postes à pourvoir. En ce qui concerne l'entrepreneuriat, notre mission est focalisée sur le conseil et l'accompagnement des jeunes jusqu'à la concrétisation de leur idée de projet, » ajoute M. Anouar Alaoui Ismaili, Directeur du Partenariat, de la Communication et de la Coopération à l'ANAPEC.

Ecomondo , partenaire du ‘Pavillon de la Méditerranée’, à la COP27

Ecomondo , le salon international de l'économie verte d'Italian Exhibition Group, sera partenaire du 'Pavillon de la Méditerranée' à la COP27 qui se tiendra du 6 au 18 novembre prochain à Sharm el-Sheikh. Dans l'édition de cette année, qui se tiendra au parc des expositions de Rimini du 8 au 11 novembre prochain, Ecomondo fêtera également ses premiers 25 ans d'une histoire de manifestations précurseurs sur les questions de l'économie circulaire, de la limitation des émissions dangereuses pour l'environnement, du développement durable également de la région méditerranéenne, dans lesquelles elle dispose d'un réseau de relations institutionnelles et scientifiques associées à la bioéconomie et à la 'blue economy'.

Pour la première fois de son histoire, la Conférence des Parties, réunion annuelle des pays ayant ratifié la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, accueillera dans la 'Blue Zone' le 'Pavillon de la Méditerranée', espace dédié à tous les acteurs publics et privés, scientifiques et académiques, techniques, politiques, de la société civile, de la finance et des entreprises, activement impliqués dans la lutte contre la crise climatique dans la région méditerranéenne. L'objectif est d'attirer l'attention sur

une région délaissée dans les négociations sur le climat qui, toutefois, est la deuxième région de la planète qui se réchauffe le plus rapidement : 20 % plus vite que toutes les autres. Dans le même temps, la Méditerranée est également un 'hub' de solutions émergentes d'économie régénérative, aussi bien du point de vue des politiques publiques que des initiatives privées, et c'est sur cet aspect que le Pavillon de la Méditerranée entend regrouper les meilleures pratiques pouvant servir de modèle pour intensifier les efforts similaires au niveau mondial.

Ecomondo, avec les autres partenaires de l'initiative, sera en effet présent à la COP27 pour favoriser le réseautage et les événements d'affaires entre les principaux opérateurs du secteur, facilitant ainsi les négociations sur le climat.

L'initiative est pilotée par l'Union pour la Méditerranée en association avec le Programme des Nations unies pour l'environnement – Plan d'action pour la Méditerranée (UNEP-MAP) et la PRIMA, avec une coalition des principales organisations chargées de la limitation et de l'adaptation aux changements climatiques dans la région (voir liste ci-dessous). Avec une approche innovante, le Pavillon pour la Méditerranée fera appel au réseau indépendant d'experts des changements environnementaux et climatiques (MedECC) comme comité scientifique pour ses activités. Le MedECC réunit plus de 600 scientifiques provenant de 35 pays et a publié en 2019 le premier rapport scientifique d'évaluation de l'impact des changements environnementaux et climatiques dans la région de la Méditerranée.



8-11
NOVEMBER
2022

RIMINI EXPO
CENTRE
ITALY

Organised by



In collaboration with



ecomondo.com

keyenergy.it



PRESS



Le Conseil d'administration d'Italian Exhibition Group approuve le rapport semestriel, avec un chiffre d'affaires consolidé de 72,7 millions d'euros

Les résultats du rapport financier au 30 juin 2022 d'IEG (Italian Exhibition Group), société cotée sur Euronext Milan, ont surpassé toutes les attentes : le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 72,7 millions d'euros et la situation financière nette à 117,3 millions d'euros. Selon Corrado Peraboni, CEO d'IEG, « ces résultats confirment que le groupe des salons et congrès se rapproche des niveaux d'avant la pandémie. » Outre l'approbation du rapport financier, le Conseil d'administration a nommé Gian Luca Brasini comme nouveau membre du Conseil.

Principaux résultats du premier semestre 2022

Le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 72,7 millions d'euros, soit une augmentation de 65,6 millions d'euros par rapport au premier semestre 2021, période durant laquelle les restrictions liées à la pandémie avaient limité l'activité ; un EBITDA positif de 3,4 millions d'euros, soit une augmentation de 17,5 millions d'euros ; et un EBITDA ajusté de 5,7 millions d'euros, soit une amélioration de 19,3 millions d'euros. Ces résultats sont le fruit d'événements de grande importance pour le groupe, comme Vicenzaoro January, en collaboration avec TGold, Sigep et RiminiWellness, qui ont également eu un impact positif sur les services annexes.

Au cours du premier semestre 2022, 51 congrès ont été organisés dans les deux sites du Palacongressi de Rimini et du Centre des congrès de Vicenza, générant un chiffre d'affaires de 5,8 millions d'euros, soit une augmentation de 5,5 millions d'euros par rapport à la même période en 2021.

Le sport est le fil rouge de la carrière de Gian Luca Brasini

Par passion et par formation professionnelle, M. Brasini, né en 1968, diplômé en économie et commerce, a consacré sa vie au sport, l'un des piliers du plan stratégique d'IEG présenté il y a environ un mois. En tant que sportif, ce responsable a porté 45 fois le maillot bleu de l'équipe nationale de handball et a remporté de nombreux titres dont une Ligue et une Coupe d'Italie.

Il est actuellement cadre supérieur chez Maggioli Spa, le principal fournisseur italien de services d'application et de solutions de publication pour les A.P. locales, et superviseur du marketing chez EHF Marketing GmbH, une société créée pour la gestion des droits de marketing de la Ligue des champions de handball, qui fait partie de l'EHF (Fédération européenne de handball) basée à Vienne.



GIAN LUCA BRASINI BECOMES A MEMBER OF ITALIAN EXHIBITION GROUP'S BOARD OF DIRECTORS

- Between business and passion, sport is a constant in his curriculum
- Sport among the pillars of IEG's strategic plan
- Between prestigious private assignments and public offices, the story of a man who has worn the National Handball team's blue jersey 45 times

Sport - for passion, training, profession and assignments - is the constant fil rouge in Gian Luca Brasini's career.

EDUCATION

Born in 1968, Gian Luca Brasini graduated from Bologna University with a degree in Trade and Economics, followed by a master in the Management of Sports Organisations. He now lives in Rimini with two children. Currently a member of the Board of Directors of Italian Exhibition Group Spa, quoted on the stock market, which includes sport among the pillars of its recently presented strategic plan.

HIS SPORTING, PROFESSIONAL AND INSTITUTIONAL PATH

As a sportsman, Brasini also wore the National Handball team's blue jersey 45 times, a sport that, as a player, awarded him numerous titles including a championship and an Italian Cup.

Currently the central manager of Maggioli Spa, Italy's leading global service provider of application services and publishing solutions to local P.A. with a team of 2,600 people, 70 branches in Italy, 10 in Spain, and one each in Belgium, Greece and Colombia, Brasini held the position of councillor for the Municipality of Rimini between 2011 and 2021, with mandates for Human Resources, Financial Resources, Municipal Equity and Property, Investee Companies,

Fundraising, and Sports Policies.

Brasini's most recent assignments also include that of director at ATERSIR, Agency for the regulation of local environmental public services for the Emilia-Romagna region and that of chairman at ATEM (for which the Municipality of Rimini is contracting station, on behalf of 43 municipalities, for the licensing of the natural gas public distribution service).

Previous professional experiences have seen Brasini direct and expand an articulated multi-territorial DMC (Bologna, Ravenna and Florence), IF, which comprises 40 public and private partners, for which, among numerous other projects, Brasini developed the Tourism Hub at the 'Enzo and Dino Ferrari' motor racing circuit in Imola. These experiences also include the co-founding of "La terra dei Motori", the only product club that deals exclusively with the tourist promotion and marketing of the most important places and events linked to the motoring tradition in Emilia-Romagna.

In the past, Brasini also worked with Ascom and accumulated extensive experience in marketing in the tourismhotel sector. However, his past also, and above all, includes a professional debut in the AC Club Fiorentina.

SPORT IN CONTINUITY

A past closely linked to the present: today, Gian Luca Brasini is marketing supervisor (advertising, sponsoring and TV broadcasting rights) of EHF Marketing GmbH, the company created specifically to manage the marketing rights of the Handball Champion's League that is part of the Vienna-based EHF (European Handball Federation).

Ecomondo: “SwitchMed Connect”, the European Union’s circular economy event, in Italy for the first time

Ecomondo, an international reference for the circular economy. “This year,” announces Corrado Peraboni, CEO of IEG, “the Italian Exhibition Group show, scheduled from 8th to 11th November at Rimini Expo Centre will be hosting “SwitchMed Connect” on the 9th and 10th, a leading biennial European Union-funded event that promotes circular economy approaches in Algeria, Egypt, Israel, Jordan, Lebanon, Morocco, Palestine and Tunisia, held in Italy for the first time.”

“To mark the occasion,” Global Exhibition Director, Alessandra Astolfi, adds, «the main Mediterranean stakeholders of the entire green ecosystem will be attending our prime event in green technologies to enable synergies, exchange know-how and speed up environmental and social innovations.”

“We are very grateful to Ecomondo to host our flagship event” states Enrique de Villamore, Director of MedWaves, responsible for the implementation of the event, adding “SwitchMed Connect is a unique opportunity to bridge the two shores of the Mediterranean around the needed transition to Circular Economy in the region”.

SwitchMed, founded in 2013 by the European Union, is the result of collaboration between the United Nations Industrial Development Organisation (UNIDO), the Economics Division of the United Nations Environment Programme (UNEP) and MedWaves, the UNEP/MAP Regional Activity Centre for Sustainable Consumption and Production. «SwichMed Connect» will see the Mediterranean’s leading start-ups, entrepreneurs, sector



operators, political and financial institutions gathered at Ecomondoto promote and accelerate the transition to sustainable consumption and production models in the southern Mediterranean. The second day will feature the #EYESON-BLUE ceremony awarding prizes to the 3 best entrepreneurs and their innovative Blue Economy projects. The contest is jointly organised by the European Commission’s Directorate-General for Neighbourhood and Enlargement Negotiations (DG NEAR), EU Neighbours South and the SwitchMed programme. The programme includes “SwitchMed: sustainable and circular fish food systems for a Blue Economy in the Mediterranean” and conferences on transversal topics: textile and fashion industry, access to sustainable finance, circularity of plastics and open-eco innovation.

Calendar of events here

Ecomondo 2022, now at its 25th edition and a forerunner on circular economy and sustainable development topics, will also be a partner of the first Mediterranean pavilion at COP27, the annual meeting of countries that have signed the United Nations Framework Convention on Climate Change, scheduled to take place in Sharm el-Sheikh from 6 th to 18th November 2022.

Le ministère de la Santé et de la Protection Sociale : Symposium sur l'accès équitable à l'innovation thérapeutique



Pour mettre en œuvre les nouvelles stratégies relatives à la santé, selon la vision stratégique royale pour la généralisation de l'AMO, le ministère de la Santé et de la Protection Sociale a organisé, en partenariat avec les Entreprises du Médicament au Maroc - LEMM, Le samedi 24 septembre, à Rabat, un symposium intitulé « L'innovation : valeur et accès pour un système de santé pérenne ».

En effet, les politiques relatives à la santé au Maroc veulent être axées tout d'abord sur la qualité de soins à travers la promotion de l'accès aux dernières innovations et aux meilleures pratiques cliniques et à l'évaluation systématique de l'efficacité des soins et leur efficacité, ensuite sur la durabilité et la pérennité du système de couverture de soins avec une vision à long terme des dépenses, à travers l'anticipation avec le contournement du gaspillage et la maîtrise des coûts et

enfin sur la solidarité et l'équité en maximisant l'accès aux meilleurs traitements pour le plus grand nombre et assurant la rapidité des autorisations, des remboursements et des financements suffisants

Le symposium a vu la participation des acteurs impliqués dans ce grand chantier social et sociétal qui est la généralisation de l'AMO, dans le cadre de la vision stratégique royale.

Ce symposium s'inscrit aussi dans le cadre du programme mené par le ministère de la Santé et le Protection Sociale pour renforcer l'accès aux soins à l'ensemble de la population.

Ainsi, une forte audience a pu suivre les exposés d'éminents experts en économie de la santé, spécialisés dans la mise en place d'outils d'évaluation et de mécanismes pour l'accès équitable aux innovations thérapeutiques.

La disponibilité des médicaments et des thérapies qu'ils soient conventionnels, génériques ou innovants, assurée à l'ensemble de la population marocaine est devenue une priorité pour le Ministère de tutelle.

Pour y arriver, le Ministère voit qu'il est nécessaire de relever un défi majeur : répondre, avec précision et rapidité, aux besoins des nouveaux adhérents. C'est dans cette dynamique que les innovations thérapeutiques deviennent un levier incontournable pour optimiser l'offre de



soins, notamment grâce à une meilleure prise en charge.

« Le Maroc parie sur l'innovation dans tous les secteurs et parmi eux, celui de la santé. La création de valeur et l'innovation sont des leviers auxquels nous nous intéressons de près. Ce symposium nous a permis d'identifier des pistes pour garantir un accès équitable du patient marocain à l'ensemble des innovations thérapeutiques », précise Pr Bouchra Meddah, Directrice de la Direction des Médicaments et de la Pharmacie.

Dans le contexte actuel de forte accélération de l'innovation thérapeutique, les questions de régulation et de gouvernance se posent avec acuité. En effet, plusieurs études démontrent qu'aujourd'hui et partout dans le monde, l'innovation permet d'optimiser et de rationaliser, de manière structurelle, les dépenses en matière de santé.

Pour illustration, en pleine pandémie Covid-19, notre système de santé a réussi le défi de l'innovation. De nombreuses dépenses, telles que les hospitalisations, les réanimations, les arrêts de travail, les encombrements des structures de soins, etc. ont pu être évitées grâce, entre autres, aux vaccins. Ces derniers ont ainsi fortement contribué à réaliser d'importantes économies sur

le budget de santé. Mais plus encore, dans ce cas précis, l'innovation a été l'un des facteurs pour une reprise normale de l'activité économique de notre pays.

Cette journée de travail a permis d'exposer de nombreux benchmarks sur les modèles de financement et de gouvernance des systèmes d'assurance maladie. De la République Tchèque à la Pologne, en passant par l'Egypte, puis les pays de l'OCDE, des experts internationaux ont présenté de nombreuses solutions de financement de l'accès aux thérapies innovantes dans les différents systèmes d'assurance maladie universelle. Ils ont aussi exposé des modèles de contrats innovants / partage de risques, fonctionnels et efficaces, existants dans de nombreux pays, dont certains sont économiquement similaires au Maroc. L'intérêt et la force de ce mode de gouvernance est de pouvoir répondre aux besoins des patients et des populations, tout en préservant l'équilibre économique des systèmes d'assurance maladie.

Ali Besri, président de LEMM a tenu à souligner que « Les membres de LEMM, filiales marocaines des entreprises biopharmaceutiques internationales, sont sensibles au rôle majeur qu'ils doivent jouer dans le chantier de la généralisation de l'AMO. Leur présence à l'international leur confère un recul pour travailler avec les autorités sur des solutions de financement de l'innovation thérapeutique, adaptées aux spécificités de notre système de santé. Les membres de LEMM sont complètement alignés avec la vision du ministère de la Santé et de la Protection Sociale, à savoir mettre à disposition du patient marocain, et dans les meilleurs délais, des innovations thérapeutiques tout en préservant la durabilité et les équilibres financiers du système AMO. »

«Erasmus Scientific Days» : au centre des conférences de l'Université Cadi Ayyad à Marrakech

Le Bureau national Erasmus+ Maroc et l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, la Délégation de l'union Européenne au Maroc, la Conférence des présidents des Universités (CPU) et l'Organisation du Monde Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ICESCO), organisent la première édition du congrès international «Erasmus Scientific Days», les 17 et 18 Octobre 2022 au centre des conférences de l'Université Cadi Ayyad à Marrakech, sous le thème « Cooperation and research for higher education and innovation » (la coopération internationale et la recherche pour l'enseignement supérieur et l'innovation).

Les «Journées Scientifiques Erasmus», première dans l'histoire du programme Erasmus+ qui a 35 ans d'existence, sont un échange scientifique et de bonnes pratiques internationales, de haut niveau, autour de la promotion de l'Enseignement Supérieur et de l'innovation par la coopération et la recherche. Cette première édition rassemble près de 200 participants du Maroc et de plus de 30 pays d'Europe, d'Amérique du nord et latine, de la région sud-méditerranéenne, d'Asie et d'Afrique. La conférence vise à mobiliser l'intelligence collective afin de partager des idées et des bonnes pratiques et d'identifier davantage d'opportunités pour promouvoir l'innovation dans l'enseignement supérieur.

Ces journées ont principalement pour objectifs de :

- Réunir des chercheurs et professeurs, des responsables universitaires, des institutions et organismes travaillant pour et avec l'enseignement supérieur afin de présenter des initiatives et des recherches innovantes visant à construire et à renforcer les capacités des institutions, des personnels, des étudiants et des diplômés de l'enseignement supérieur (projets achevés ou en cours, études, travaux de recherche, etc.).
- Partager les connaissances autour des domaines de l'enseignement supérieur, de la coopération, de la mobilité, de l'internationalisation et de l'inclusion.
- Mettre en réseau et renforcer les partenariats pour des perspectives innovantes dans l'enseignement supérieur.
- Répondre aux enjeux et défis de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
- Renforcer le potentiel de transformation des réseaux internationaux en recherche scientifique de qualité et en bonnes pratiques de formation pédagogique.
- Créer des synergies entre les projets Erasmus+ et les autres programmes de

coopération notamment PRIMA et Horizon.

- Valoriser les résultats des projets Erasmus+, identifier et diffuser les bonnes pratiques.
- Contribuer à la visibilité et à la promotion du système de l'enseignement supérieur et de la recherche marocain.

La conférence se focalise sur cinq principaux thèmes, aujourd'hui challengeantes pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique :

1. Les pratiques d'apprentissage et d'enseignement
2. La digitalisation et l'usage de la technologie dans l'éducation
3. L'inclusion, la mobilité et l'internationalisation
4. L'employabilité et l'entrepreneuriat
5. La gouvernance et le management





ADX achieves fifth dual listing as Gulf Investment House makes market debut

Abu Dhabi Securities Exchange (ADX) achieved its fifth dual listing with the market debut on Friday of Gulf Investment House (GIH), a Kuwait-based financial services company.

The dual listing on ADX allows GIH to expand its investor base and liquidity in its shares. The company, which invests in real-estate properties and direct investments, has been listed on the Kuwait Bourse since May 2002 and has a market capitalisation of AED 1.96 billion.

The Chairman of the Board of Directors of Gulf Investment House, AbdulazizAsaadAlsanad

announced that: GIH inaugurates a new historical milestone in its journey represented in the inclusion of the company's shares on ADX, one of the most important and prominent regional markets, which has a market capitalization of more than AED 2.2 trillion. It is the first Kuwaiti company since the inception of the Kuwait Bourse to be listed in Abu Dhabi.

Alsanad stressed that our aspirations in the Board of Directors of GIH are large and high, as Abu Dhabi represents an opportunity towards integration into a dynamic and diversified investment and economic environment

characterized by high flexibility of growth and vast economic horizons full of opportunities. Which aspires us to establish an economic partnership with the private sector there, contribute to the growth and development of the economy, and enter into various projects.

With GIH having subsidiaries and associates covering various economic activities, it gives us flexibility and openness to various economic sectors in Abu Dhabi and benefit from keeping pace with the effective transformation plan in the economic base of the country, which has a firm commitment to building a sustainable, diversified and value-added economy. We were encouraged to be present in a market that reflects a qualitative economy that seeks diversification and capacity building in modern economic sectors.

Alsanad expressed that the listing of GIH shares on ADX will provide benefit to our partners and shareholder. He pointed out that the Board of Directors aims to place the company on the path of regional growth to attract more investors, enhance the financial position of the company, while maximizing the company's investment portfolio, and enhance the level of efficiency, transparency, integrity and credibility through presence in multiple markets.

Saeed Hamad Al Dhaheri, Managing Director and Chief Executive Officer of ADX, said: "We are pleased to welcome Gulf Investment House to ADX. This dual listing is very much in line with our strategy to significantly increase our offering of products and services to build a vibrant exchange for issuers and investors. We are actively forging deeper ties across the region through dual listings as well as the Tabadul exchange hub initiative, which will facilitate investment across markets. The increase we have seen of trading in dual listed companies reflects the fact ADX is

becoming a dual listings destination of choice for companies from the region."

ADX has experienced a significant uplift in market capitalisation and liquidity over the last year, with a robust IPO and listing pipeline as well as increased participation from international and institutional investors.

This year, ADX has been one of the best performing markets globally and the exchange reached the AED 2 trillion market capitalization target milestone to become the second largest exchange in the Middle East.

Traded values (buy + sell) on the exchange reached AED 422.5 billion in the first half of 2022, up 45% from AED 291.2 billion a year earlier. Trading volumes increased to 68.5 billion shares in the period, from 47.3 billion in the first half of 2021.

The listing of Gulf Investment House on ADX brings the number of dual listings on the exchange to five. Shares of Ooredoo, Sudatel Telecom Group, Oman and Emirates Investment Holding Company and Gulf Finance House also have secondary listings on the exchange. As of 29 September 2022, market capitalisation for dual listed companies on ADX stood at AED 29 billion, up from AED 23 billion a year earlier. Total trading in the securities nearly quadrupled year on year to AED 118 million in the first nine months of 2022.

ADX is also one of the driving forces behind the Tabadul exchange hub initiative, which is deploying the mutual market access model to enable investors to trade on onboarded exchanges through local authorised brokers.

Farnek signs UAE Climate-Responsible Pledge



Leading UAE-based smart and green facilities management (FM) company Farnek has joined a select group of major UAE organisations and

signed a Climate-Responsible Pledge to support the UAE's decarbonisation drive in line with the UAE net zero by 2050 Strategic Initiative.

The signing ceremony took place at the Fifth National Dialogue for Climate Ambition (NDCA) in Abu Dhabi, hosted by The Ministry of Climate Change and Environment (MOCCA). Dignitaries at the event included HE Mariam bint Mohammed Almheiri, Minister of Climate Change and the Environment and the Rt Hon. Vincent Keaveny, Lord Mayor of the City of London.

Fichte and Co Legal, the UAE's leading law firm, took part in the Saudi Maritime Congress.

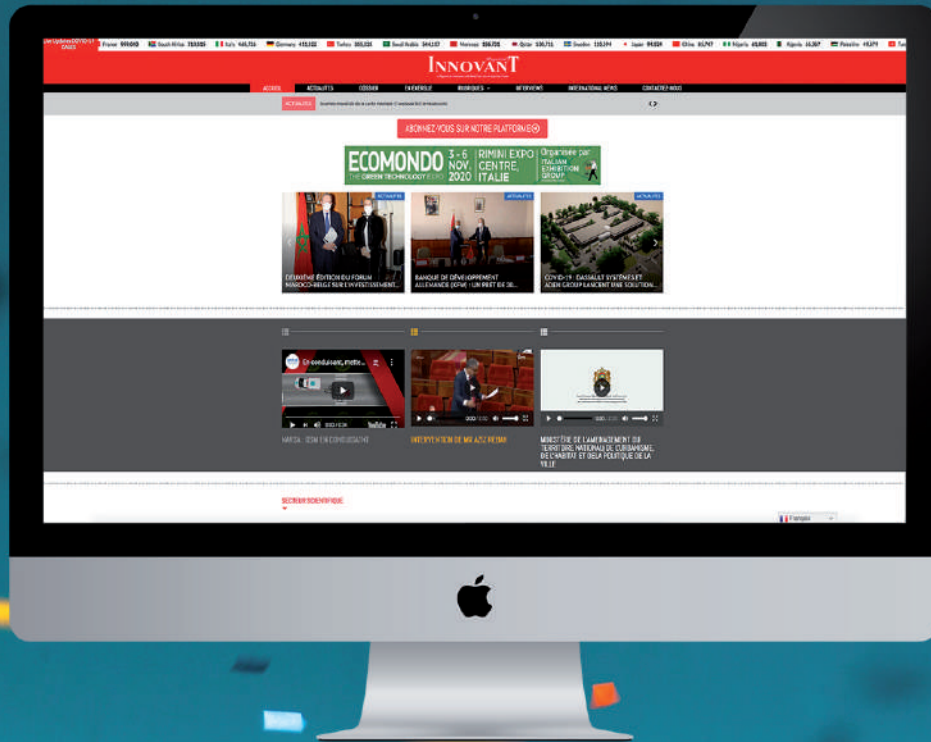


Fichte and Co Legal, the UAE's leading law firm, took part in the Saudi Maritime Congress, the leading maritime and logistics event in the Kingdom that was held in Dammam on 28-29 September 2022. The event witnessed the participation of a large number of prominent figures in the maritime sector and internationally renowned exhibitors.

On the first day of the event, Jasmin Fichte, Managing Partner, Fichte & Co Legal, moderated a session titled 'Ports in Focus: Enabling trade, enhancing port standards and embracing technology.' During the session, industry experts working in some of the world's top-ranked ports highlighted the enhancements in their facilities and services that enabled them to optimise port calls and deal with congestions. The panel discussion saw the participation of a power-packed line-up of speakers that included, Abdulaziz Mubarak Al Balooshi, Chief Executive Officer of Fujairah Terminals, Abu Dhabi Ports; Lars Greiner, Associate Partner - Middle East and Africa, HPC Hamburg Port Consulting GmbH; and Dr. Tarek Shaalan, Industry Advisor Expert, Cargo, Transportation & Logistics EMEA South, SAP.

INNOVANT Magazine®

Le Magazine des Innovations et du Monde Futur avec un Regard sur l'Avenir



INNOVANT Magazine®
Le Magazine des Innovations et du Monde Futur avec un Regard sur l'Avenir



ABONNES-VOUS À MAGAZINE INNOVANT

LE MAGAZINE DES PROFESSIONNELS



0667 34 58 85

WWW.INNOVANTMAGAZINE.MA



ELECTRIFICATION RURALE



POSTES MOYENNE TENSION



ELECTRIFICATION RURALE



LIGNES DE TRANSPORT THT



EQUIPEMENTS CONTROLE COMMANDE



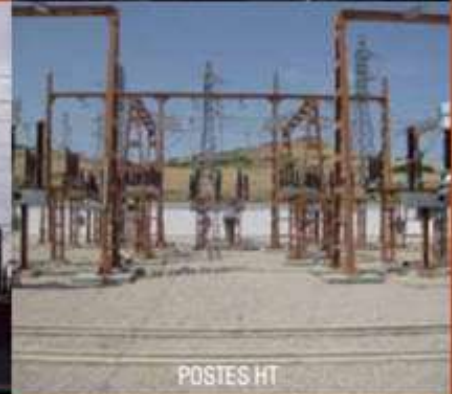
LIGNES DE TRANSPORT HT



TRANSFORMATION HT/MT



POSTE INTERCONNECTION THT



POSTES HT

Etude et réalisation clé en main de :

Postes de transformation THT/HT et HT/MT.
Lignes de transport d'énergie THT, HT et MT.

Distribution électrique :

Lotissements et éclairage public.
Installations électriques de type industriel.

Electrification rurale :

Poteaux Béton Armé.
Charpente métallique et pylônes.